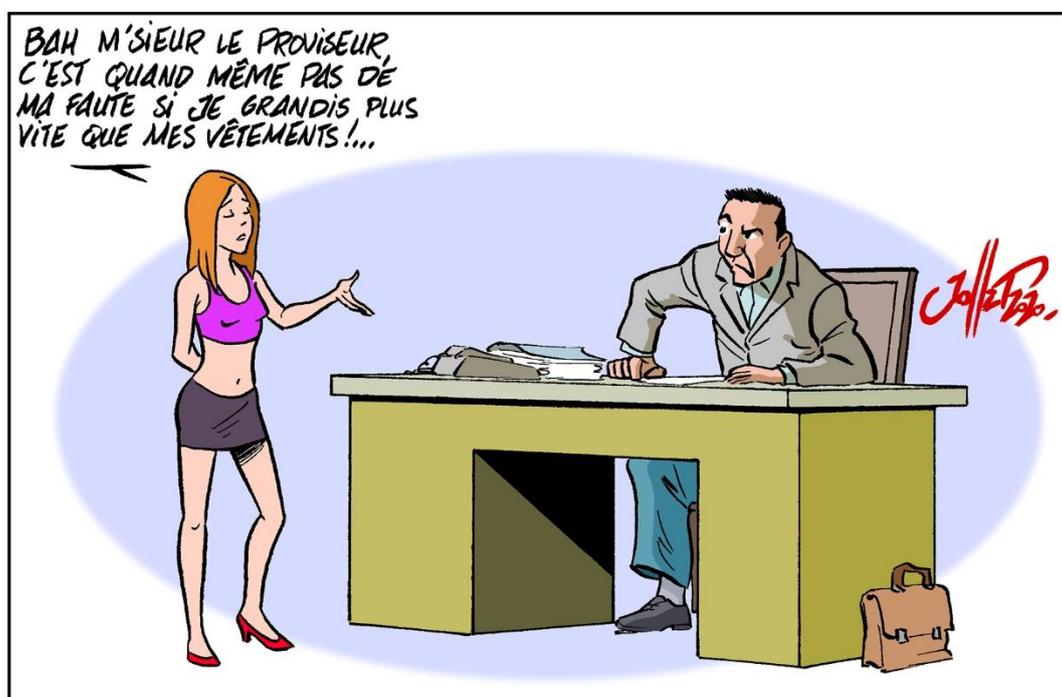


# La tenue vestimentaire des élèves au secondaire I : Perception et méthodes d'action des enseignant·e·s

Formation secondaire – Filière A



*Dessin 1 : Dessin de Thierry Jollet paru le 30 septembre 2020 dans le quotidien régional « La Nouvelle République » pour l'article : Tenue « républicaine » : entre short et uniforme, le respect balance*

Mémoire de Master de **Malorie Ottet**

Sous la direction de **François Gremion**

Bienne, **15 mai 2022**

## Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à Monsieur François Gremion, directeur de ce Mémoire de Master qui a su m'aiguiller et me conseiller au mieux tout au long de ce travail pour parvenir à une recherche aboutie. Un merci tout particulier pour ses encouragements, sa bienveillance ainsi que sa disponibilité.

Je tiens à remercier également la direction du collège de Delémont ainsi que l'ensemble des enseignant-e-s interrogé-e-s dans cette recherche pour avoir accepté de participer à mon étude et pour m'avoir partagé leur expérience si enrichissante.

Enfin, je souhaite remercier mes proches qui m'ont soutenue et encouragée tout au long de ce travail mais aussi durant mes études universitaires et pédagogiques.

## Résumé

Ce Mémoire de Master s'intéresse aux tenues vestimentaires des élèves au secondaire I. Sujet considéré comme épineux ces derniers temps et relativement délicat lorsqu'on débute dans l'enseignement, l'intérêt est ici donné à ce qu'il se passe en pratique. À la suite de vives polémiques déferlant dans la presse romande au sujet du *crop top* et du *t-shirt de la honte*, ce travail poursuit plusieurs objectifs. Il tente d'identifier sur le terrain, d'une part la perception des enseignant·e·s sur les tenues vestimentaires de leurs élèves et d'autre part les actions qu'il·elle·s mettent en place lorsqu'il·elle·s doivent intervenir en raison d'un habillement d'élève jugé inadapté pour se rendre en classe. Ce faisant, les enseignant·e·s sont également invité·e·s, au travers d'entretiens, à citer les tenues vestimentaires qui les incitent à agir et à définir les raisons de leurs interventions.

Après une récolte de données réalisée au travers d'entretiens, il s'avère que les enseignant·e·s ont rarement été confronté·e·s à des tenues d'élèves jugées inadéquates. Il·elle·s ont toutefois tous au moins une expérience enrichissante à partager sur la thématique. Il ressort notamment que les enseignant·e·s remarquent une évolution des tenues vestimentaires ces dernières années et qu'il·elle·s agissent majoritairement selon le principe de bienveillance.

**Mots-clés** : Tenue vestimentaire ; perception ; actions ; enseignant·e·s ; raisons

## Liste des abréviations

CIIP	Conférence intercantonale de l’instruction publique
FEE	Formateur·rice en établissement
HEP BEJUNE	Haute École Pédagogique pour les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel
LEO	Loi sur l’école obligatoire
LQJ	Le Quotidien Jurassien
OS	Ordonnance scolaire
RFJ	Radio Fréquence Jura
RTS	Radio Télévision Suisse
SEN	Service de l’enseignement

## Table des matières

Remerciements.....	i
Résumé.....	ii
Liste des abréviations.....	iii
Table des matières.....	4
Introduction .....	1
1 Problématique et question de recherche .....	3
1.1 La situation actuelle comme élément de réflexion.....	3
1.2 Présentation et importance du problème .....	5
1.3 Cadre théorique.....	8
1.3.1 La tenue vestimentaire.....	8
1.3.2 L'adolescence .....	10
1.3.3 Les groupes de pairs.....	11
1.3.4 L'influence de la mode .....	13
1.3.5 Mission de l'école .....	15
1.3.6 L'identité des enseignant-e-s .....	17
1.4 Questions et objectifs de recherche .....	18
2 Démarche méthodologique.....	21
2.1 Description de la démarche .....	21
2.1.1 Fondements méthodologiques .....	21
2.1.2 Choix et construction de l'échantillon .....	22
2.1.3 Le guide d'entretien comme outil de recherche.....	24
2.1.4 Collecte des données .....	25
2.1.5 Méthode d'analyse des données.....	26
3 Résultats et analyse .....	28
3.1 Remarque préliminaire.....	28

3.2	Comment les enseignant·e·s du secondaire I perçoivent-il·elle·s les tenues vestimentaires de leurs élèves en classe ?.....	28
3.2.1	Evolution des tenues vestimentaires.....	28
3.2.2	Attention portée aux tenues vestimentaires.....	30
3.3	Quelles sont les tenues vestimentaires des élèves qui incitent les enseignant·e·s à intervenir dans le cadre de l'école ?.....	31
3.3.1	Décolletés.....	31
3.3.2	Sous-vêtements apparents.....	32
3.3.3	Vêtements transparents laissant apparaître les tétons.....	33
3.3.4	Vêtements trop courts.....	34
3.4	Quelles raisons les enseignant·e·s évoquent-il·elle·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves ayant une tenue vestimentaire inadaptée en classe ?.....	35
3.4.1	Tenue trop sexuée pour l'école.....	35
3.4.2	Préserver l'élève du regard d'autrui.....	37
3.4.3	Tenue inadaptée aux conditions météorologiques.....	38
3.4.4	Tenue inadaptée à la pratique sportive.....	38
3.4.5	Se protéger soi-même.....	39
3.5	Quelles actions les enseignant·e·s mettent-il·elle·s en place lorsqu'une tenue vestimentaire d'élève est inadaptée en classe ?.....	40
3.5.1	Remarque verbale à part des autres élèves.....	40
3.5.2	Faire mettre sa veste ou un autre vêtement.....	42
3.5.3	Pas d'annotation dans le carnet de devoirs ni de devoir supplémentaire.....	43
3.6	Résultats et analyse complémentaires.....	44
3.6.1	Bienveillance.....	44
3.6.2	Réaction de l'élève.....	45
3.6.3	Et le jogging ?.....	46
4	Apports et limites de la recherche.....	48
	Conclusion.....	51
	Liste des dessins, figures et tableaux.....	53

Bibliographie .....	54
Ouvrages .....	54
Articles scientifiques.....	54
Brochures et rapports.....	55
Travaux de fin d'études .....	55
Articles de presse .....	56
Document multimédia.....	57
Textes législatifs.....	57
Sites internet .....	57
Annexe 1 : Exemple d'email envoyé au corps enseignant .....	I
Annexe 2 : Guide d'entretien.....	II
Annexe 3 : Autorisation de l'auteur Thierry Jollet d'utiliser son dessin en page de titre .....	VI

## Introduction

Cette thématique de la tenue vestimentaire des élèves au secondaire I a suscité mon intérêt très tôt dans ma formation d'enseignante. Lors de mon stage de première année en établissement, j'ai rapidement repéré certaines tenues vestimentaires d'élèves que je jugeais non adaptées pour une leçon en classe. Il s'agissait à la fois de tenues masculines et féminines, bien qu'elles aient été radicalement différentes les unes des autres. Concernant les garçons, j'étais stupéfaite de voir le nombre de jeunes hommes qui se rendaient à l'école vêtus d'une tenue de jogging de la tête aux pieds. Selon moi, cet habillement n'était pas propice à l'apprentissage car il renvoyait une image de l'élève trop décontracté et pas suffisamment appliqué. En ce qui concerne les filles, j'étais étonnée de leurs tenues parfois peu couvrantes malgré une météo automnale ou hivernale, laissant apparaître un décolleté profond, un ventre dénudé ou encore des jambes à l'air. A mon avis, cet habillement n'était pas non plus adéquat pour se rendre en classe et cette fois-ci non pas du point de vue des apprentissages mais simplement du point de vue de sa non-compatibilité avec les conditions météorologiques. Actuellement en stage de deuxième année, je rencontre toujours ces mêmes préoccupations concernant les tenues vestimentaires des élèves que j'ai en classe. Je remarque que ce sujet m'est sensible car il m'arrive rarement de ne pas prêter attention à l'habillement de mes élèves lors d'une leçon.

Ceci étant dit, je n'ai jamais osé aborder le sujet avec un-e élève dont je jugeais la tenue inadaptée pour venir en classe et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il ne s'agissait jamais de mes élèves à proprement parlé étant donné que j'étais en stage et qu'un formateur en établissement (FEE) était toujours le responsable principal de ces élèves. Dès lors, je ne m'imaginai pas discuter d'un tel sujet avec mon statut de stagiaire. De mon point de vue, il y avait bien d'autres compétences essentielles à acquérir comme par exemple la gestion de classe, la pédagogie ou encore la didactique pour ne pas perdre de temps sur ce sujet des tenues vestimentaires. De plus, même si j'avais voulu aborder un tel sujet avec un-e élève, je n'aurais pas su comment procéder pour faire comprendre à ce-cette dernier-ère que sa tenue n'était pas adaptée à l'école. Enfin, mes doutes d'enseignante débutante me font me demander encore aujourd'hui s'il est vraiment de mon ressort d'aborder un tel sujet en classe. Dans le cas où la tenue vestimentaire de l'élève ne perturbe ni son comportement ni ses aptitudes scolaires, je ne suis pas certaine que cela fasse sens de le-la reprendre sur ce sujet.

Dès lors, l'ensemble de ces préoccupations depuis mes débuts dans l'enseignement ont suscité en moi les interrogations suivantes : Suis-je trop regardante de l'habillement de mes élèves ? Qu'est-ce que les autres enseignant-e-s pensent de l'habillement de leurs élèves ? Est-ce que mon opinion sur la question est corrélée avec celui d'autres jeunes enseignant-e-s ? Quels sont les critères du corps

enseignant pour estimer qu'une tenue est inadéquate pour venir en classe ? Comment procède-t-il pour reprendre certain·e·s élèves à ce sujet ? Dans mon cas, devrais-je être plus stricte en classe ? Si oui, comment intervenir tout en veillant à maintenir un climat de respect et de bienveillance avec l'élève ?

N'ayant jamais vu mes FEE aborder le sujet avec certain·e·s élèves et n'ayant jamais moi-même été confrontée dans ma scolarité à des remarques d'enseignant·e·s sur mon habillement, je n'ai actuellement pas de réponse à toutes ces questions. Par conséquent, je souhaite approfondir ce sujet au travers de mon mémoire de Master afin de trouver des réponses à mes interrogations et afin de découvrir le fonctionnement du corps enseignant dans la réalité. Les réponses obtenues au travers de ce mémoire me permettront, dans ma pratique professionnelle future, d'être plus à l'aise sur ce sujet, de réagir adéquatement avec l'élève si nécessaire et de me positionner face à l'opinion générale des autres enseignant·e·s.

Le fait que cette thématique ait déjà suscité beaucoup d'intérêt auprès d'étudiant·e·s dans le cadre de leur mémoire de fin d'études rend compte de la curiosité qu'elle éveille. Les travaux de recherche suivants peuvent notamment être cités : Schneeberger (2012) qui s'est intéressée à l'impact de l'apparence de l'élève sur le jugement de l'enseignant·e, Decrausaz (2013) qui a étudié l'importance identitaire de la tenue vestimentaire, Boismorand (2018) qui a renseigné l'importance de la tenue de l'enseignant·e dans la construction de son identité professionnelle. Le présent travail adopte quant à lui un point de vue différent, qui est celui de l'intérêt porté par le corps enseignant aux tenues vestimentaires des élèves. L'importance de l'image dans notre société étant bien réelle (Amadiou, 2005), nous verrons en détails que le débat est houleux autour de cette thématique. Récemment, nombreux ont été les articles de presse à dénigrer des tenues jugées inadéquates d'élèves pour se rendre à l'école obligatoire. Ces articles arboraient des mots-clés marquants tels que *t-shirt de la honte*, *crop top* ou encore le hashtag *balance ton prof*. La publication de ces articles de presse ont renforcé mon intérêt pour la thématique.

Dans la suite de ce travail, j'accorde une importance particulière à rappeler et à discuter différents événements régionaux qui ont démontré la résonance de cette thématique au niveau de la presse et sur le plan social. Cela me permet de rendre compte de la problématique sous-jacente à ce sujet et de préciser mon objet de recherche. Je propose ensuite un cadre théorique permettant de définir certains termes et de mettre en évidence les enjeux inhérents à la thématique. Ceci conduit à la formulation de questions de recherche et à la mise en place d'une démarche méthodologique qui permet de récolter des données sur le terrain. Enfin, une analyse minutieuse est présentée qui mène à une conclusion sur la question des tenues vestimentaires des élèves à l'école.

# 1 Problématique et question de recherche

## 1.1 La situation actuelle comme élément de réflexion

Actuellement, cette thématique est largement discutée dans notre société et crée un vif débat. En effet, nombreux sont les articles de presse à avoir relaté des tenues vestimentaires des écolier·ère·s ces derniers temps et ce pour diverses raisons. Une vive polémique enfle donc autour de certaines tenues jugées problématiques dans certaines régions de Suisse romande.

Pour commencer, citons le cas du collège Thurmann à Porrentruy qui accueille des élèves du secondaire I. Dans ce collège, dès la rentrée scolaire d'août 2021, certain·e·s enseignant·e·s se sont plaint·e·s de la tenue vestimentaire inadaptée de certaines écolières en particulier, plus précisément vêtues du fameux *crop top*, haut court à la mode qui laisse apparaître le nombril. Ces plaintes ont conduit la direction du collège à introduire dans son règlement des pictogrammes explicatifs montrant les parties du corps à couvrir nécessairement, soit celles allant des épaules au milieu des cuisses (LQJ, 28.08.2021). Ce nouveau règlement a mené à de vives réactions, tant sur le plan politique que social, notamment au sujet de la discrimination que cela crée potentiellement chez les jeunes filles. Du point de vue politique tout d'abord, le parti socialiste a déposé une question écrite au Gouvernement jurassien pour dénoncer un code vestimentaire essentiellement stigmatisant pour les jeunes filles et pour demander à ce dernier s'il entendait unifier les réglementations dans les différents établissements scolaires en instaurant un code vestimentaire non sexiste (Aubry-Janketic, 2021). Du point de vue social, les réactions contrastées se sont enchaînées au sein de la population notamment sur les réseaux sociaux où certaines personnes s'insurgent et crient au scandale comme le relate la radio locale (RFJ, 26.08.2021). Le chef du Service jurassien de l'enseignement (SEN) précise dans la presse locale que la problématique de l'habillement n'est pas nouvelle et qu'elle évolue simplement au gré de la mode. De plus, il ajoute que le SEN fournit à chaque établissement scolaire du secondaire I du canton un règlement type où il est mentionné qu'« une tenue vestimentaire et une apparence appropriée et non provocante est exigée de toutes et tous » (p. 9) et que chaque école est libre de l'adapter au besoin (LQJ, 28.08.2021).

D'autres établissements ont également attiré l'attention dernièrement quant à leur gestion des tenues vestimentaires problématiques de leurs élèves. C'est le cas notamment du collège du Pinchat à Genève qui accueille également des élèves du secondaire I. La polémique avait une année d'avance puisqu'elle est apparue à la rentrée d'août 2020. Dans ce collège, certain·e·s élèves ont été sommé·e·s de porter un large t-shirt portant l'inscription *j'ai une tenue adéquate !* par-dessus les tenues qui étaient jugées inappropriées par l'établissement (RTS, 29.09.2020). Rapidement, ce t-shirt a été surnommé le *t-shirt de la honte* au vu du fait qu'il créait une discrimination auprès des élèves, particulièrement les filles

qui étaient plus nombreuses à devoir le porter (RTS, 30.09.2020). Le terme s'est généralisé et a été repris par les médias. Suite à cela, certains établissements du canton de Vaud ont usé de la même stratégie pour règlementer les tenues vestimentaires qui étaient jugées inadéquates en classe. Sans étonnement, ces actions ont fait naître une vague d'indignation sur les réseaux sociaux poussant les directions d'établissements des cantons de Genève et Vaud à changer de fonctionnement et à finalement interdire l'utilisation du *t-shirt de la honte*, souhaitant favoriser davantage le dialogue et le bon sens afin de pérenniser un rapport de confiance avec les élèves (RTS, 30.10.2020). Peu de temps après l'épilogue du *t-shirt de la honte*, la polémique des soutiens-gorges dans une école fribourgeoise du secondaire II cette fois-ci relançait le débat après qu'une étudiante ait été convoquée par un enseignant qui lui reprochait de ne pas porter de soutien-gorge (RTS, 03.02.2021). Enfin, le dernier cas à citer pour démontrer l'important débat autour des tenues vestimentaires des élèves, est celui d'une école valaisanne du secondaire I qui a instauré un nouveau code vestimentaire pour ces élèves à la rentrée d'août 2021 (RTS, 14.08.2021).

Ces exemples démontrent que les tenues vestimentaires des élèves au cycle III sont sujet à discussion et suscitent régulièrement débat et émotions dans nos régions. Ce point de situation étant fait, il peut être remarqué un point commun à toutes ces polémiques ayant déferlé en Suisse romande ces derniers temps. Ce qui peut sans nul doute être mentionné est la difficulté pour les membres du corps enseignant à définir les limites d'une tenue appropriée pour les élèves. Certains règlements scolaires parlent de tenue décente et appropriée (collège de Delémont, 2021), de tenue convenable (collège Thurmann, 2021) ou encore de tenue correcte (école secondaire du Val Terbi, s. d.). Du point de vue législatif, aucune règle précise au sujet de l'habillement ne prévaut dans le canton du Jura. Il est seulement indiqué qu'il est du rôle de la commission d'école de proposer un règlement scolaire qui doit être approuvé par les autorités du cercle scolaire conformément aux art. 109 et 118 de la Loi cantonale jurassienne du 20 décembre 1990 sur l'école obligatoire (LEO) et 225 de la Loi cantonale jurassienne du 29 juin 1993 sur l'ordonnance scolaire (OS). En complément à ce règlement scolaire, il est laissé libre aux directions de chaque établissement scolaire jurassien d'édicter d'autres directives spécifiques régissant les tenues vestimentaires des élèves. A noter toutefois qu'il ne s'agit pas ici d'une généralité à tous les cantons. Dans le canton de Vaud par exemple, une règle est édictée au niveau cantonal et s'applique à tous les établissements. Cette dernière stipule que « les élèves portent une tenue vestimentaire décente » (art. 115 al. 4 de la Loi cantonale vaudoise du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire). Les diverses raisons qui expliquent la nécessité de porter une tenue décente sont également différentes d'un établissement à l'autre. Il s'agit pour certains d'un cadre à respecter, pour d'autres d'une question de respect et pour d'autres encore d'une question de savoir-

vivre. A nouveau, nous remarquons que le but visé par ces divers règlements n'est pas identique partout.

Comme le mentionne Kohler (2021) dans son article, ce débat est d'une telle complexité qu'il est impossible d'en faire une synthèse complète. Malgré cela, il est notable que cette thématique suscite beaucoup d'intérêt car elle est au cœur de l'actualité et car nombreux établissements y accordent aujourd'hui une importance toujours plus soutenue. Ainsi, s'intéresser à cette thématique des tenues vestimentaires semble essentiel car cela permet dans un premier temps de mieux comprendre le phénomène et dans un deuxième temps de mieux problématiser le sujet pour la suite de ce travail.

## 1.2 Présentation et importance du problème

Cette section a pour but d'apporter certains éclairages théoriques sur cette thématique de mémoire. Ces éclairages sont possibles grâce aux recours à certains propos issus de la littérature et ont pour but de démontrer la pertinence de cette recherche. Ci-dessous se trouvent donc différentes raisons qui justifient l'importance du problème des tenues vestimentaires des élèves au secondaire I.

Tout d'abord, il est essentiel de préciser l'environnement contextuel dans lequel s'inscrit cette thématique. Le contexte social de ces dernières décennies a fortement évolué sur plusieurs plans, qu'ils soient informatique au travers de la digitalisation par exemple, technique au travers des nouvelles technologies ou moral au travers d'un appel à davantage d'égalité par exemple. Il semble que l'école peine à suivre cette évolution sociale, ce qui lui vaut de nombreuses critiques. Les tenant·e·s d'une école progressiste estiment qu'elle ne fait pas assez, tandis que les défenseur·e·s d'une école davantage conservatrice clament que l'institution n'est plus ce qu'elle était jadis. Quoiqu'il en soit, les enseignant·e·s sont malgré eux·elles embarqué·e·s dans ce mouvement et dans l'ensemble des tensions qu'il crée. Il·elle·s sont pris·e·s entre une injonction à la tolérance et au relativisme et le devoir de défendre et appliquer, en tant qu'agent·e, la ligne de l'institution qu'il·elle·s incarnent. Ainsi, le contexte social dans lequel s'inscrit l'école aujourd'hui relève d'un mouvement évolutif animé par de multiples changements sociaux.

A cela s'ajoute que notre société est toujours plus regardante des moindres faits et gestes de nos compères. Qui ne s'est jamais surpris·e en train d'analyser minutieusement le style vestimentaire d'ami·e·s, de membres de famille ou encore d'inconnu·e·s dans la rue ? Il n'y a rien à craindre de ce comportement, puisque ce dernier a déjà été étudié et est difficilement évitable comme le souligne Amadiou (2005) dans son ouvrage de référence sur les apparences. Nous vivons dans une société où la comparaison entre pairs est forte et où l'image que chacun·e renvoie est d'une vive importance. Chacun·e de nos interlocuteur·rice·s nous jugent et nous apprécient au travers de cette dernière. Comme le cite Amadiou (2005) une première impression est toujours faite d'une personne avant

même qu'elle ait prononcé le moindre mot. En effet, l'auteur estime « à 65% la part d'informations qui passent par des perceptions visuelles » (p. 118). Plus précisément encore, l'impact que laisse une personne dépend à 55% de son visage, à 38% de sa voix et seulement à 7% de ce qu'elle dit. Ce phénomène est physiologique et représente une manière pour notre cerveau d'analyser le monde qui nous entoure. Que nous le souhaitions ou non, cette analyse d'autrui sera faite et influencera notre jugement de la personne (Amadiou, 2005 cité dans Schneeberger, 2012). Par conséquent, il est aisé de comprendre à quel point les traits visibles, autrement dit l'apparence de chacun·e est plus que jamais analysée et que les aspects non verbaux ont au moins la même incidence, si ce n'est plus, que le langage verbal lors d'interactions avec autrui. Ce fonctionnement cérébral se retrouve dans de nombreuses situations sociales et particulièrement à l'école où un jeu de décodage est souvent instauré en début de leçon entre élèves et enseignant·e·s afin de mieux cerner la personne à qui nous aurons à faire durant les prochaines quarante-cinq minutes. Comme cité au travers d'Amadiou (2005), l'apparence exerce toujours une action car « même lorsque nous croyons qu'elle n'entre pour rien dans un phénomène, un examen plus approfondi révèle qu'elle a des effets insoupçonnés » (p. 191). Par conséquent, ces propos permettent de supposer que le corps enseignant est sensible à la tenue vestimentaire des élèves et y accordent de l'importance. Cette recherche ayant pour but d'aller découvrir ce qu'il en est sur le terrain et de récolter diverses informations auprès des enseignant·e·s, elle semble faire tout à fait sens au vu des propos d'Amadiou.

De plus, notons qu'il n'est pas rare d'entendre en salle des maîtres durant certaines périodes de l'année un·e enseignant·e déplorer une tenue vestimentaire d'élève qu'il·elle· juge indécente pour venir en classe (Fornallaz, 2006, cité dans Decrausaz, 2013). Comme cela a été souligné précédemment, les différents règlements scolaires édictent certes des dispositions quant à l'habillement des élèves. Ils exigent pour la plupart des tenues décentes, quand bien même ils utilisent des synonymes de l'adjectif. Malgré cela, l'appréciation de la décence d'un vêtement est bien souvent laissée au libre arbitre de l'enseignant·e (Schneeberger, 2012). Ainsi, cela fait émerger la problématique de la définition de la décence. Rime (2020) a étudié la question de la décence dans son étude qui a permis de tirer quelques conclusions intéressantes démontrant l'importance du problème. Le terme apparaît d'abord au XIV<sup>ème</sup> siècle et est tiré du latin qui signifie *convenir, falloir*. L'adjectif *décent* qui en dérive est employé tant au sens physique de *bien fait, harmonieux, bien proportionné* qu'au sens moral de *convenable, séant, bienfaisant*. Il peut donc être relevé l'usage de deux sens différents à ce terme. Dans le dictionnaire en ligne de l'Académie française (s.d.) se trouve deux définitions du terme : « 1) Bienséances, respect des convenances, retenue dans la conduite et le maintien. 2) Bienséance dans le domaine des mœurs ; pudeur. ». Au travers de ces définitions, deux éléments porteurs de sens sont à noter. Le premier constat est celui d'un « glissement de sens qui

porte davantage la focale sur ce qui est donné à voir » (Rime, 2020, p. 16). Le second constat pouvant être fait est celui de « l'affaiblissement du concept de valeur morale, au sens de ce qui est éthiquement juste, qui a muté en respect de la morale, dans le sens de l'obéissance à des codes de conduite » (Deschodt, 2010, cité dans Rime, 2020, p. 16). Dès lors, il est observé que l'usage actuel du terme de *décence* se focalise majoritairement sur le respect de certaines règles en milieux sociaux, délaissant l'aspect davantage moral du terme qui était également utilisé. Par conséquent, la notion de décence est variable dans le temps et dans l'espace. De plus, Deschodt (cité dans Rime, 2020), estime que cette notion est définie par la société et que l'ensemble des citoyen·ne·s participent à la forger. Autrement dit, « tout comme les mœurs ou la culture, elle se constitue à partir des actes et des attitudes de la société dans son entier » (Deschodt, 2010, cité dans Rime, 2020, p. 17). La décence devrait donc correspondre, en théorie, à la synthèse de toutes les représentations individuelles de la notion. En conclusion, nous remarquons que le concept de décence n'est pas clairement défini et dépend fortement de l'interprétation de chacun·e.

Un troisième problème sous-jacent à la thématique est le fait que les tenues jugées inadéquates pour se rendre en classe sont plus souvent celles des filles que celles des garçons comme le dénoncent plusieurs médias et plusieurs auteur·e·s. Certains médias dénoncent une atteinte à la liberté et au sexisme (LQJ, 28.08.2021), d'autres y voient un problème de stigmatisation et de discrimination des femmes (RTS, 14.08.2021). Comme le démontre Rime (2020) au terme de son étude, les critères qualifiant une tenue décente impliquent certes davantage d'interdictions pour les filles que pour les garçons. Les jeunes femmes sont alors prises au piège entre des injonctions contradictoires, d'un côté celle de la pression de la mode actuelle et de la culture populaire qui les incite à se dévoiler et de l'autre, celle de l'école qui les accuse d'être vêtues de tenues indécentes. L'auteure affirme encore dans son étude que « la mode *mainstream* propose des vêtements beaucoup plus dénudés [pour les filles] que pour les garçons [et] affiche également une image beaucoup plus sexualisée des filles et des femmes en général » (Rime, 2020, p. 17). En opposition à cela et dans le but de maintenir un espace non sexualisé, les codes vestimentaires des établissements scolaires tablent sur un confinement, une couverture du corps de la femme au vu du fait que ce dernier est considéré comme sexuel par essence (Arns, 2017 & Pomerantz, 2007 cité dans Rime, 2020). De ce fait, il est compréhensible que le sujet soit épineux et qu'il rende la situation davantage complexe pour les jeunes filles que pour les jeunes garçons en âge de scolarité. La frontière avec les décisions jugées sexistes et discriminantes est très mince. Par conséquent, il serait intéressant de savoir si les réprimandes du corps enseignant du secondaire I auprès de certain·e·s élèves sont empreintes de sexisme ou pas et plus particulièrement d'évaluer sur quels critères précis se basent ces remontrances.

En conséquence, de nombreux enjeux sont inhérents à la problématique de la tenue vestimentaire des élèves à l'école. Qu'il s'agisse de l'importance de l'apparence en tant qu'individu, de la question de décence ou encore des biais de discrimination et de sexualisation de la femme, ce sujet s'inscrit parfaitement dans une problématique actuelle et dans une réalité vécue. Il est nécessaire désormais d'analyser l'ensemble de ces enjeux au travers d'outils théoriques spécifiques qui permettent de mener la réflexion un peu plus loin.

### 1.3 Cadre théorique

Dans le but de conceptualiser le problème et de mieux identifier les enjeux qui sont inhérents à la problématique de la tenue vestimentaire des élèves à l'école, il est nécessaire de présenter certains éléments théoriques spécifiques. Ces derniers sont présentés comme partie intégrante du cadre théorique de ce mémoire et permettent de mieux asseoir la problématique.

#### 1.3.1 La tenue vestimentaire

Comme cela a été cité en amont de la problématique, l'apparence physique que chacun·e renvoie, notamment au travers de sa tenue vestimentaire est d'une importance cruciale dans l'interaction avec autrui. Amblard (1997) le rappelle dans son ouvrage en précisant que le style vestimentaire est source de communication et sert de moyen d'expression destiné à tous et est tout aussi clair si ce n'est plus que les mots. Amadiou (2005) emploie des mots forts pour exprimer cette idée en disant que « notre corps, notre visage, nos vêtements et notre allure générale jouent un rôle essentiel dans notre destinée » (p. 11). Un auteur va encore plus loin en disant que « le vêtement dit qui l'on est, à quelle place ou rang on se situe, à quel groupe familial, professionnel ou institutionnel on appartient. Ce faisant, dans la symbolique sociale et dans l'imaginaire qui l'accompagne, le textile prend peu à peu le premier rang par rapport à tous les autres matériaux » (Pastoureau, 2004 cité dans Fleurdorge, p. 14). Pour résumer ce dernier propos, Julien (2014) relève simplement que les vêtements sont des moyens de catégorisation de soi et des autres.

Il semblerait que la tenue vestimentaire ait davantage d'importance pour les jeunes filles que pour les jeunes garçons selon Pasquier (2005). De plus, les styles vestimentaires sont bien différents entre filles et garçons. En effet, les garçons privilégient les tenues sportives et décontractées alors que les filles ont recours à différents registres qu'elles n'hésitent pas à mélanger. Elles masculinisent parfois leurs tenues au travers du port de chaussures, de pantalons ou de survêtements ou féminisent radicalement cette dernière en usant des décolletés et du maquillage par exemple (Pommereau, 2006). Ce qui est certain, c'est que les femmes sont davantage ciblées par l'outil de séduction que représentent les tenues vestimentaires que les hommes de manière générale (Montardre, 2001). Enfin, dans tous les cas, pour les deux sexes, le vêtement n'est pas utilisé sans incidence, comme le cite Fleurdorge (2005),

« le vêtement est l'expression de l'intégrité de la personnalité et de son identité sociale, et ce par la multiplicité et la variété des formes de stylisation des pratiques sociales qu'il peut mettre en œuvre » (p. 14). L'auteur explique que le vêtement permet la socialisation et l'appartenance sociale. Cette idée sera reprise au chapitre des groupes de pairs. En somme, retenons les propos de Fleurdorge (2005) qui définissent l'apparence vestimentaire comme « un ensemble complexe où se combinent des stratégies et des choix individuels, où le cadre et la nature des échanges sociaux influencent les pratiques vestimentaires, où aussi des données marginales comme le temps qu'il fait et les saisons déterminent une conformité utilitaire du vêtement » (p. 18).

Le vêtement est et a toujours été porté par chacun·e pour différentes raisons. Selon Amblard (1997), le vêtement a pour fonction première de nous protéger, tant contre les éléments naturels comme la chaleur ou le froid que contre les blessures. Ensuite, la deuxième fonction du vêtement est de cacher notre nudité auprès des autres personnes de la société. Nous nous cachons du monde extérieur et dévoilons notre corps nu seulement dans certaines situations. La troisième fonction citée a quelque peu attiré à l'univers de la mode puisqu'il s'agit aussi de porter des vêtements pour embellir notre silhouette. Les talons hauts servent à allonger les jambes, les épaulettes à élargir les épaules, la ceinture permet de faire ressortir la taille par exemple. Pour terminer, l'auteure présente la communication comme dernière fonction du vêtement, car elle explique dans son ouvrage que sans mot, l'habit permet de révéler ce que nous sommes, nos désirs, notre mode de vie, les styles de musique qu'il nous plaît d'écouter et bien d'autres choses encore (1997). Dans son mémoire professionnel, Decrausaz (2013) mentionne les quatre mêmes utilités de la tenue vestimentaire, à savoir fonction de protection, de pudeur, de parure et de communication. Fleurdorge (2005) est d'accord pour dire que le vêtement est un outil de langage puisqu'il présente des indices qui sont lus et interprétés par autrui afin d'élaborer un discours mais il ajoute une autre fonction au vêtement. Selon lui, ce dernier possède également une fonction sociale car il est « ce dans quoi on se reconnaît et ce dans quoi les autres nous reconnaissent » (p. 30), autrement dit, il permet l'identité de la personne. Toutes les fonctions du vêtement citées ici sont pertinentes pour ce travail. Il serait intéressant d'identifier sur le terrain quelles sont les fonctions associées par les enseignant·e-s aux tenues vestimentaires de leurs élèves.

Enfin, un point mérite d'être précisé à ce stade. Le terme de look vestimentaire n'est pas et ne sera jamais employé comme synonyme de tenue vestimentaire car, selon la définition du look de Stettler (1994), ce dernier « ne se réduit pas aux vêtements mais comprend également les autres ornements physiques tels que la coiffure, le maquillage, les bijoux et les objets symboliques » (p. 22). Nombreux·es sont les auteur·e-s qui, comme Stettler, incluent le maquillage, la coiffure, ou encore la posture dans l'apparence de chacun·e (Amadiou 2005). Malgré cela, pour ce travail-ci, le choix est fait

de s'intéresser uniquement à l'apparence physique, à ce qui est perçu au travers de la tenue vestimentaire seulement. Autrement dit, tous les autres éléments ayant également attiré à l'apparence physique générale d'une personne comme le maquillage, la coiffure, les bijoux et autres ne seront pas pris en considération dans la suite de ce mémoire. Ce choix s'explique majoritairement car ce qui suscite l'intérêt de cette thématique est ce qui est perçu au travers de l'habillement et non au travers d'autres ornements quelconques. De plus, il subsiste la volonté de ne retenir qu'une seule variable dans le but de simplifier la procédure de recherche et d'éviter toute sorte de d'imprécision et de confusion dans le cas où plusieurs variables étaient entrecroisées.

### 1.3.2 L'adolescence

Deux ouvrages phares ont permis de mieux définir cette période de vie et de mieux comprendre son importance dans le développement de l'enfant. Ainsi, les ouvrages de Coslin (2007) intitulé *La socialisation de l'adolescent* et de Pommereau (2006) intitulé *Ado à fleur de peau : ce que révèle son apparence* sont cités de manière prédominante. Ces deux lectures ont servi de guide pour identifier le contexte dans lequel s'inscrit cette étude.

Dans leur ouvrage Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse, Marcelli et Le Breton (2010) précisent que le terme *adolescence* est emprunté au mot latin *adolescens* et signifie *grandir*. Par définition, l'adolescent·e est donc celui qui *est en train de grandir* et s'oppose à l'adulte, terme issu du participe passé *adultus* signifiant qui *a fini de grandir*. Les limites d'âge qui caractérisent l'adolescence sont difficilement identifiables. Il semble toutefois qu'il y ait un consensus sur l'âge de l'entrée dans l'adolescence. Cet âge se situerait autour de 12 ans et serait identifiable grâce à l'apparition des premiers signes de la puberté. Quant à l'âge de sortie, il semble incertain. Différents âges sont retenus, comme celui de la majorité légale, soit 18 ans, celui de la fin des études, pouvant s'étendre de 20 à 30 ans en général, celui du premier emploi ou encore celui de l'autonomie financière (Marcelli & Le Breton, 2010). Un autre auteur estime que l'adolescence est la période qui s'étend de la puberté à l'âge du départ du foyer (Coslin, 2007). Ce dernier pense que cette période de l'adolescence tend à être prolongée sans cesse car, « avec l'amélioration des conditions de vie, les jeunes sont pubères plus tôt et deviennent adultes plus tard, si l'on associe l'état d'adulte à l'autonomie économique et familiale » (p. 3). Selon l'auteur, cela s'explique plus précisément par l'allongement de la durée des études, la difficulté à s'insérer dans la vie professionnelle et le fait de se mettre en ménage de plus en plus tardivement. En somme, la période de l'adolescence peut être considérée comme le passage entre l'enfance et l'âge adulte, cette phase de transition débutant avec la puberté et se poursuivant plus ou moins longtemps, selon l'époque et la culture.

Cette période de la vie demeure un passage mais surtout un temps très fort et symbolique de l'histoire personnelle. En effet, lors de l'adolescence de nombreux changements physiques tels qu'éruptions cutanées, croissance des poils, mue de la voix, bouleversement hormonal s'opèrent, mais pas seulement. Comme le mentionne Pommereau (2006) dans son ouvrage, « ce n'est pas seulement le corps de l'ado qui change, s'agite et se sexualise, c'est aussi sa vie psychique et ses relations aux autres. Tout grandit et bouge » (p. 19). L'auteur parle même d'une radicale métamorphose et s'autorise une analogie avec la chenille qui devient papillon. De plus, il souligne que tous ces changements sont source de grandes perturbations déstabilisantes pour un·e enfant qui devient adolescent·e. Coslin (2007) estime que cela peut mener à un déséquilibre se manifestant au travers de symptômes regroupés sous l'expressions de « crise d'adolescence ».

Selon Pommereau (2006), l'adolescence est un moment de redéfinition de l'identité, où l'individu devient très sensible à son image, principalement face aux jeunes de son âge. Dès lors, le style qu'adopte l'adolescent·e vise à la fois à prendre de la distance avec ses parents et à afficher une autre appartenance que celle dont il·elle a hérité de ces derniers. Autrement dit, l'adolescent·e ne souhaite « ni être pareil ni être confondu, il veut être lui » (Pommereau, 2006, p. 60). Par conséquent, à partir de ce moment, il·elle utilise son style vestimentaire comme seconde peau protectrice qui lui permet de projeter aux autres ce qu'il·elle veut donner à voir et de cacher ce qui le·la dérange. Ainsi, l'adolescent·e se choisit une allure générale qui lui permette d'intégrer un groupe d'appartenance. Cette notion d'appartenance à un groupe sera discutée ci-après. Selon la même idée, les auteurs Marcelli et Le Breton (2005) expriment les propos suivants « Pour les adolescents, le vêtement tient une place de premier choix en regard de leur socialisation. Il permet de marquer leur différence dans la société et à l'intérieur de leur groupe d'âge. Il les aide également à se construire une personnalité en jouant à des identités potentielles. » (p. 561). Dès lors, il est plus aisé de comprendre pourquoi la question de la tenue vestimentaire prend autant d'importance pour les adolescent·e·s. Cela représente pour ces dernier·ère·s un appui, une sorte de support qui est primordial, comme le rappelle Pommereau (2006) « quand tout bouge en soi, il faut trouver un soutien, en quelque sorte un étayage extérieur tant que durent les travaux à l'intérieur » (p. 93). Ainsi, l'adolescence peut être considérée comme un temps d'expérimentation, une longue quête de soi.

### 1.3.3 Les groupes de pairs

Comme nous l'avons vu, l'adolescence est un moment essentiel dans le développement individuel. Le processus de désengagement envers les parents qui s'opère durant cette période entraîne la nécessité pour l'adolescent·e de se conformer à des groupes de pairs. Ces derniers vont aider le sujet à s'intégrer socialement et à définir sa propre identité (Coslin, 2007). En effet, l'adolescent·e va construire son propre univers social et pour ce faire, il·elle choisira lui·elle-même ses pairs. Comme le précise l'auteur,

il s'agira des pairs « avec lesquels il partage un certain style de vie. Le plus souvent, il cherche les groupes dans lesquels il puisse s'insérer pour y acquérir reconnaissance sociale et statut à travers une communauté de valeurs et de culture » (p. 43). Il est bon de noter que tant les jeunes filles que les jeunes garçons cherchent à combler ce besoin d'appartenance à un groupe. En effet, pour rappel, Maslow (1943) hiérarchise les différents besoins humains dans sa pyramide. D'après ce psychologue, les besoins d'ordre physiologiques sont ceux que l'individu tentera d'atteindre en premier en se nourrissant, en buvant et en dormant notamment. Ensuite vient le besoin de sécurité du corps, de sa santé et de sa propriété. C'est en troisième position que se retrouve le besoin d'appartenance accompli au travers de l'amour, de l'amitié et de l'intimité. Les quatrième et cinquième besoins humains sont respectivement le besoin d'estime et le besoin d'accomplissement. Ainsi, le besoin d'appartenance peut être accompli au travers de l'insertion dans un groupe de pair. La conformité à un groupe est maximale entre 12 et 15 ans, période marquant le début de l'adolescence. Cette délimitation d'âge s'explique car c'est à ce moment-là que l'adolescent·e manque particulièrement de confiance en lui-elle et ressent le besoin d'identification réciproque auprès des pairs. Dès lors, la conformité aux autres ne peut que le·la rassurer.



Figure 1 : Pyramide des besoins selon Abraham Maslow tirée de <https://fr.wikipedia.org>

Cette appartenance aux groupes de pairs permettra à l'adolescent·e de s'intéresser à d'autres jeunes de son âge et ainsi de créer des relations amicales lui assurant ainsi une bonne estime de lui-elle-même (Coslin, 2007). Comme le mentionne cet auteur, « les groupes se forment sur une communauté de normes, sur des indices de reconnaissance et le fait d'y adhérer est payé en retour d'une reconnaissance et donc d'une existence, ce qui renforce l'estime de soi » (p. 52). Ces relations interpersonnelles seront maintenues à travers l'Internet ou le téléphone mobile par le biais du chat,

des blogs ou d'une messagerie instantanée. Pour marquer encore davantage la rupture avec les parents, ces relations seront souvent ignorées de ces derniers. Au travers de cet échange avec les pairs, l'adolescent·e pourra découvrir plus précisément ce qu'il·elle est et qui il·elle est et pourra épanouir sa personnalité, tout cela au travers de son identification au groupe.

Comme cela a été présenté ci-dessus avec les propos de Pommereau, le regard des autres est prédominant à l'adolescence et a généralement une influence sur l'appartenance à certains groupes de pairs. De plus, comme le mentionne Pommereau (2006), « tous les matins, c'est un véritable examen de la tête aux pieds qu'affronte chaque nouvel arrivant devant le collègue ». (p. 63) Les membres des différents groupes scrutent chaque détail et ne laissent rien au hasard. L'objectif est alors pour l'adolescent·e de ne pas déplaire à ses compères. Il est essentiel de convenir aux pairs pour ne pas être disqualifié·e par le groupe et manquer l'occasion d'appartenir à ce dernier. Pommereau ne laisse de place qu'à une seule exception à ce principe, comme il le cite dans son propos « l'ado doit être conforme aux codes du groupe auquel il appartient, il n'a pas vraiment le choix. A moins d'avoir une personnalité en béton armé et d'être prêt à affronter les moqueries, il ne peut pas s'en écarter » (p. 70). Cela rappelle donc que la tenue vestimentaire peut être une cause de marginalisation pour ces adolescent·e-s et qu'elle contribue grandement à leur intégration sociale auprès d'autres pairs (Pasquier, 2005). Dans le point suivant, il sera discuté plus précisément quels sont les éléments de la tenue vestimentaire qui définissent l'appartenance au groupe.

Enfin, un paradoxe souligné par Coslin (2007) est intéressant à relever. Pour faire partie d'un groupe, les adolescent·e-s doivent veiller à se noyer dans la masse et se calquer sur le modèle des pairs afin de ne pas s'écarter de la norme définie par le groupe. En parallèle à cela, ils souhaitent en même temps se montrer différent·e-s et revendiquer leur propre originalité auprès de leurs compères. En conclusion, le·la jeune adolescent·e « adopte dans le groupe une communauté de conduites à travers lesquelles il s'affirme tout en prenant en apparence un masque commun à tous » (Coslin, 2007, p. 52). De telle manière, une continuelle tension entre principe d'appartenance et principe de distinction apparaît et dans laquelle l'adolescent·e doit trouver sa place.

#### 1.3.4 L'influence de la mode

De manière générale, selon Marcelli et Le Breton (2010), les jeunes sont motivé·e-s à suivre la mode, mais pas forcément la même et ce afin de s'exprimer et d'entrer en relation avec les autres. Il semble que de nos jours, « avec l'abondance de choix qui s'offrent à eux, les jeunes aiment varier les styles vestimentaires. Du même coup, ils font preuve d'une plus grande perméabilité dans leur habillement que tous leurs prédécesseurs » (p. 557).

Comme il a été discuté au point précédent, la plupart des adolescent·e·s vont tenter de se conformer aux standards du moment afin d'être intégré·e·s au sein d'un groupe et d'assouvir leur besoin d'appartenance. Une question se pose désormais : quels sont ces standards ? Et bien il s'agira des différentes marques de vêtements en vogue, telles que Nike® ou Adidas® à afficher fièrement sur certaines pièces de leur tenue vestimentaire ou encore de types de vêtements à la mode, comme les fameux *crop tops* qui ont créé la controverse récemment. L'adolescent·e a donc besoin de s'habiller avec de la marque ou avec un type de vêtement commun aux autres pairs afin d'être conforme aux codes du groupe auquel il·elle appartient, sous peine d'être exclu·e de ce dernier, ce qui ne lui permettrait pas de combler son besoin d'appartenance (Pommereau, 2006, p. 69). Certaines marques de sport sont particulièrement utilisées chez les adolescent·e·s comme le cite Marcelli et le Breton (2010) « en optant pour des chaussures ou des vêtements d'une marque sportive connue, les jeunes adoptent un style vestimentaire valorisé et valorisant, notamment grâce aux stars du sport, du rap et du rock » (p. 557). Les auteurs citent un exemple moins actuel mais pourtant très parlant, celui de la casquette Hip-hop qui symbolise auprès des jeunes garçons à la fois l'américanisation, la réussite sociale, la jeunesse, le plaisir et, lorsqu'elle est portée à l'envers, le comportement rebelle. Toujours concernant les marques, selon Coslin (2007), elles prennent ainsi une importance considérable à l'adolescence car elles participent de trois manières à la quête identitaire. Premièrement, les marques sont « facteur d'autonomisation pour ceux qui, entrant dans l'adolescence, ne veulent plus être considérés comme des enfants » (p. 156). Deuxièmement, les marques sont « des passerelles permettant de s'intégrer à ses pairs au moment où l'on désinvestit ses parents » (p. 156). Troisièmement, les marques « permettent en fin d'adolescence de se différencier et de trouver son identité spécifique, celle où, en quelque sorte, on « prend ses marques » » (p. 156). De l'autre côté du spectre et à l'instar du paraître sportif, les jeunes filles privilégient quant à elles le style hypersexy qui est tout autant lié au monde de la mode (Marcelli & Le Breton, 2010). Selon ces mêmes auteurs, les adolescentes ont tendance à choisir des vêtements impudiques, souvent moulants et/ou transparents, qui déshabillent virtuellement le corps. Dès lors, « ce n'est plus le vêtement qui retient l'attention mais le corps qu'il dévoile » (p. 560). Ainsi, de manière concrète, les groupes de pairs peuvent se définir selon une norme commune issue du style vestimentaire. Comme le cite Coslin (2007), « entre 11 et 14 ans, les jeunes veulent porter les mêmes marques que les autres, manifestant par là leur besoin d'intégration et leur incapacité à résister à l'apparence. Le look adolescent est codifié » (p. 157). Le non-respect du code vestimentaire définissant le groupe de pairs en question peut mener au rejet voire à l'exclusion de l'adolescent·e. Par conséquent, ce dernier se sent obligé de revêtir les attributs qui font de lui un être accepté par les autres membres.

Comme le mentionne Coslin (2007), les professionnels de la consommation et notamment de la mode ont bien compris que les adolescent·e·s étaient des cibles à atteindre avec leurs produits, dont les vêtements. Ces professionnels étudient minutieusement les goûts, les habitudes et les rêves de la jeune population et proposent des méthodes de marketing affinées et une publicité omniprésente. Le problème selon l'auteur est que ces publicités « anticipent certes leurs attentes mais bien souvent créer aussi leurs besoins » (p. 155). Plusieurs stratégies sont adoptées par les marques de mode pour séduire les adolescent·e·s selon Coslin. L'une d'entre elles consiste à proposer des collections juniors et à ouvrir des magasins qui leur sont dédiés. Une autre stratégie consiste à gagner la fidélité de cette tranche de la population « soit en adoptant les icônes les plus populaires susceptibles d'influencer leur style de vie, telles les *Spice girls*, *Lorie*, *Britney Spears*, *Shakira* ou *Pink*, soit en abandonnant les vedettes au bénéfice de *teenagers* anonymes au sein de situations où les adolescents se reconnaissent facilement » (p. 158). De plus, l'imagination de l'industrie de la mode est sans limite puisqu'elle propose même toutes sortes d'articles sur le marché : « sous-vêtement de baby girls avec bonnets de soutien-gorge en mousse simulant une poitrine, vrais strings, cosmétiques pour enfants, et bien sûr, déclinaisons XXS des marques ados les plus prisées » (Pommereau, 2006, p. 54). Certes, l'auteur inclut ici des éléments pas seulement vestimentaires mais le phénomène reste valable. L'auteure Caron (2006) mentionne dans son article que les femmes doivent faire face à la pression sociale exercée sur elles à partir de la publicité, de la mode et de la culture populaire. Ceci étant dit, nous pouvons mieux comprendre l'éclatement des différentes polémiques de *crop top* survenues ces derniers temps en Suisse romande. Les jeunes filles des collèges du secondaire I ne portent pas ce type de vêtement par hasard, tout est une question de mode. Évidemment, cela s'applique à beaucoup d'autres styles vestimentaires comme par exemple la mode des pantalons sous les fesses pour les garçons qui avait également mener au débat quelques années auparavant.

### 1.3.5 Mission de l'école

Le temps du collège est un passage obligé pour tous les apprenant·e·s et constitue un nœud stratégique pour ces dernier·ère·s. En effet, l'entrée au collège est marquée à la fois par plusieurs changements comme le passage d'un·e instituteur·rice unique à une multiplicité de professeur·e·s et la confrontation à de nouvelles disciplines et aussi par quelques challenges pour l'élève comme la gestion du travail et du temps, ou encore le choix d'une perspective d'avenir (Coslin, 2007). Souvent, cette période de la scolarité est vécue de manière très diversifiée par les élèves. Malgré qu'il puisse s'agir d'une simple étape dans le cheminement scolaire d'un·e enfant, à en voir l'allongement des études, les années fréquentées au collège permettent à l'élève de développer des modalités de vivre ensemble qui constituent une clé pour sa socialisation future (Marcelli & Le Breton, 2010). Dès lors, nous sommes à même de nous demander si ces modalités de vivre ensemble acquises à l'école incluent

le devoir des enseignant·e·s de reprendre certain·e·s élèves sur leur tenue vestimentaire afin de les éduquer au choix de tenues adéquates selon les contextes. Pour trouver des réponses, il est nécessaire d'étudier la mission exacte qui est attendue de l'école publique.

D'après la déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) de la Suisse romande et du Tessin relative aux finalités et objectifs de l'école publique datant de 2003 et toujours en vigueur, l'école publique assume les quatre missions suivantes auprès de tous ses élèves : mission d'instruction, mission de formation, mission d'éducation et mission de socialisation. Elle se doit d'accomplir chacune d'entre elles en respectant certains principes dont notamment le respect, l'égalité et l'équité de chaque élève afin de lui assurer les mêmes possibilités et moyens de formation selon ses besoins (CIIP, 2003). Ceci est en parfaite adéquation avec ce qui est prévu à l'article 2 de la Loi cantonale jurassienne du 20 décembre 1990 sur l'école obligatoire (LEO), à savoir « l'école assume, solidairement avec la famille, l'éducation et l'instruction de l'enfant ». Pour faire le lien avec la polémique révélée au travers du t-shirt de la honte à Genève, peu après cette dernière, le canton de Vaud avait déclaré dans la presse que cette pratique était interdite sur son territoire. Lors d'une interview RTS sur le même sujet, la conseillère d'Etat vaudoise Cesla Amarelle s'était exprimée sur le sujet en disant qu'il était essentiel de faire comprendre aux élèves qu'il y avait un cadre à respecter du point de vue vestimentaire. En réponse aux potentielles discriminations féminines que le t-shirt de la honte pouvait provoquer, elle avait ajouté que « la mission de l'école est de promouvoir l'égalité, pas les stéréotypes » (RTS, 05.10.2020). Cela rejoint le principe d'égalité susmentionné dans la CIIP.

Toutefois, malgré la déclaration explicite de la CIIP et les articles de lois cantonales qui expriment les mêmes propos, l'école semble avoir de plus en plus de peine à éduquer ses apprenti·e·s. La preuve est que les enseignant·e·s se plaignent quasiment quotidiennement de devoir passer trop de temps à éduquer les élèves plutôt qu'à enseigner les différentes disciplines (Rime, 2020). D'une certaine manière, cela traduit une violation de la loi par certain·e·s enseignant·e·s puisque le principe d'éducation et d'instruction figure bel et bien dans la loi scolaire de plusieurs cantons comme c'est le cas du Jura. L'éclatement de la classe, autrement dit le fait que les élèves n'aient pas continuellement les mêmes membres du corps enseignant en classe pourrait être une raison qui expliquerait cette difficulté à l'éducation en pratique. Dès lors, ces débats montrent qu'il existe diverses interprétations qui sont faites de ces textes, notamment au sujet du volet éducatif. Ces débats se retrouvent non seulement dans les salles des maîtres ou dans les couloirs de l'école mais également au niveau académique et médiatique selon Rime (2020). Malgré cela, plusieurs auteurs s'accordent à dire que l'école a bel et bien un rôle à jouer dans l'acquisition de certaines règles sociales par les élèves. Comme le souligne Marcelli et Le Breton (2010) dans leur ouvrage, « la classe est perçue [par la société] comme un lieu privilégié où l'enfant, protégé des influences des milieux locaux et de sa famille, acquiert les

savoirs et les comportements nécessaires tant à son émancipation individuelle qu'à l'exercice de ses devoirs et prérogatives de citoyen » (p. 284). Ils estiment qu'il est du rôle de l'enseignant·e de faire intégrer aux élèves certaines règles sociales. De son côté, Julien (2014) mentionne que l'habillement est une procédure que l'enfant doit apprendre à maîtriser progressivement dans le but de trouver sa place dans les différents groupes sociaux. Cet apprentissage peut, selon lui, être développé en partie en classe. Ceci étant dit, il est ainsi légitime de penser que les enseignant·e-s du secondaire I seraient à même de reprendre certain·e-s élèves au sujet de leur tenue vestimentaire au besoin. C'est du moins ce qui semble être attendu tant de la CIIP que des différent·e-s auteur·e-s cité·e-s ici.

Enfin, selon Pomerantz (2007), en faisant respecter certains codes vestimentaires aux élèves, l'école accomplirait un but différent de celui d'éducation et d'instruction aux règles de société. Selon elle, cela permet de rendre compte des relations qui structurent l'école. Le fait d'agir ainsi permet d'exercer une forme de pouvoir sur les élèves de la part des autorités et de marquer ainsi une hiérarchie entre enseignant·e-s et élèves. De plus, l'auteure estime que ces codes vestimentaires sont cruciaux pour permettre à l'élève de s'auto-réguler et de devenir un·e citoyen·ne respectueux·se dans la société d'aujourd'hui, propos qui rejoignent ceux cités plus haut.

### 1.3.6 L'identité des enseignant·e-s

L'élément central de cette recherche est l'enseignant·e dans son contexte professionnel. Il semble pertinent de s'attarder sur le positionnement de l'identité de l'enseignant·e de nos jours. Actuellement et ce depuis quelques années déjà, les identités sont complètement redéfinies et les sujets sont contraints de réinventer des formes d'identités qui, à l'époque, étaient stabilisées au travers de groupes hiérarchiques au sein d'une même société (Dubar, 2010). De nos jours, l'individu doit s'inventer seul sans pouvoir compter sur une identité prédéfinie par un contexte social spécifique. Autrement dit, l'enseignant·e actuel·le n'est plus considéré·e comme celui·celle qui détient le savoir comme cela était défini d'un point de vue identitaire à l'époque. Il·elle est davantage défini·e comme un·e accompagnateur·rice dans les savoirs des écolier·ère·s. Il peut être relevé la nécessité d'une redéfinition complète du rôle de l'enseignant·e actuellement au vu du fait que les formes antérieures d'identification des individus ont perdu leur légitimité (Dubar, 2010). L'auteur va jusqu'à parler de crise identitaire.

Dès lors il est intéressant de se demander comment actuellement l'enseignant·e construit sa propre identité. La réalisation de deux entretiens exploratoires en amont de ce travail de mémoire ont permis d'identifier le cas d'enseignant·e-s qui ne se positionnaient pas ou que très peu sur la question des tenues vestimentaires. Effectivement, l'enseignant·e actuel·le est à cheval sur deux principes qui s'opposent. Le premier est celui de son statut social, qui voudrait que chaque membre de l'éducation

participe à instruire, à éduquer les écolier·ère·s à certains principes de vie. Dans un tel cas, il serait attendu que l'enseignant·e soit sensible aux tenues vestimentaires de ses élèves et qu'il·elle y accorde de l'importance. L'autre principe est celui de l'opinion personnelle. Chacun·e est à même de considérer ou non le problème des tenues vestimentaires. Certain·e·s enseignant·e·s n'y prêtent que peu d'importance et par conséquent, profitent de la liberté des règles institutionnelles pour ne pas avoir à se positionner sur ce sujet. Ce qui est essentiel à relever ici est la position des enseignant·e·s dans une situation de mouvance où les fonctionnaires de l'école ont la possibilité de considérer ou non le problème des tenues vestimentaires à l'école grâce notamment à la liberté des règles institutionnelles. Les agent·e·s de l'école se retrouvent à avoir une large marge de manœuvre dans leurs actions. L'habillement des élèves est un élément qui peut cristalliser l'insertion ou non de l'enseignant·e dans un certain type d'identité. Etant donné cet entre-deux constant entre règlement scolaire et liberté de choix de l'enseignant·e, il fait encore plus sens de s'interroger sur le positionnement du corps enseignant sur la tenue vestimentaire de leurs élèves.

#### 1.4 Questions et objectifs de recherche

La tenue vestimentaire des élèves au secondaire I est donc un sujet d'actualité qui implique bon nombre d'établissements scolaires. Les articles de presse et les auteur·e·s cité·e·s précédemment relatent différents concepts inhérents à la thématique et cela démontre son importance. Les interrogations autour du sujet peuvent être multiples, comme c'était le cas en introduction avec de nombreux questionnements de départ. La littérature scientifique ainsi que deux entretiens exploratoires en amont de cette recherche ont permis de préciser davantage le sujet. Par conséquent, la suite de ce travail aura pour but l'atteinte des objectifs de recherche suivants :

1. Identifier la manière dont les enseignant·e·s du secondaire I perçoivent les tenues vestimentaires de leurs élèves en classe.
2. Inventorier les tenues vestimentaires des élèves qui incitent les enseignant·e·s à intervenir dans le cadre de l'école.
3. Définir les raisons évoquées par les enseignant·e·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves ayant une tenue vestimentaire inadaptée en classe.
4. Identifier les actions mises en place par les enseignant·e·s lorsqu'une tenue vestimentaire d'élève est inadaptée pour se rendre en classe.

Les deux entretiens exploratoires réalisés au début du mois de septembre 2021 ont permis d'identifier que certain·e·s enseignant·e·s n'avaient quasiment jamais été confronté·e·s à des tenues vestimentaires d'élèves inadaptées pour venir en classe. Malgré cela, les deux personnes interrogées n'avaient nulle peine à s'imaginer être confrontées à une telle situation un jour en classe. Par

conséquent, elles étaient pleinement capables d'expliciter clairement les tenues qui nécessiteraient une intervention de leur part et de définir les moyens d'action qu'elles mettraient en place pour pallier ce problème. À la suite de ces deux entretiens exploratoires, une longue réflexion a été menée portant sur un aspect central de ce travail, à savoir la nécessité d'inclure tou·te·s les enseignant·e·s dans ma recherche de terrain. Partant d'une idée de départ que les tenues vestimentaires des élèves dérangent forcément le corps enseignant au vu des articles de presse ayant soulevé cette thématique, cette idée a rapidement dû être abandonnée car bien trop subjective. Il s'est avéré nécessaire de réorienter le questionnement afin d'inclure tou·te·s les enseignant·e·s et de veiller à la neutralité de cette recherche.

Ainsi, plusieurs questions de recherche ont été formulées dans le but d'atteindre les quatre objectifs définis ci-dessus. Le choix est fait de travailler avec une question de recherche principale englobant trois sous-questions de recherche. Ce choix s'explique par le fait que nombreuses interrogations sont inhérentes à cette thématique et que, dans un souci de séquençage, il est plus pratique de procéder ainsi. Dès lors, les questions de recherche de cette étude sont les suivantes :

- ***Comment les enseignant·e·s du secondaire I perçoivent-il·elle·s les tenues vestimentaires de leurs élèves en classe ?***
  - I. Quelles sont les tenues vestimentaires des élèves qui incitent les enseignant·e·s à intervenir dans le cadre de l'école ?***
  - II. Quelles raisons les enseignant·e·s évoquent-il·elle·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves ayant une tenue vestimentaire inadaptée en classe ?***
  - III. Quelles actions les enseignant·e·s mettent-il·elle·s en place lorsqu'une tenue vestimentaire d'élève est inadaptée en classe ?***

Ces trois sous-questions de recherche font le lien entre les tenues vestimentaires des élèves et les actions des enseignant·e·s permettant ainsi de garder un fil rouge avec les concepts théoriques présentés jusqu'ici.

Néanmoins, le choix est fait de ne pas formuler d'hypothèses qui tenteraient de répondre à ces diverses questions de recherche. Ceci s'explique par le fait que ce travail s'oriente volontairement vers une démarche descriptive. Lors de la récolte de données, le but sera d'accueillir tous les éléments de réponses du corps enseignant sur ces diverses questions de recherche et non pas de les utiliser afin de valider ou d'infirmer des hypothèses préalablement formulées. A cela s'ajoute que la formulation d'hypothèses induirait hypothétiquement une part de subjectivité, ce qui n'est pas non plus souhaité dans ce travail.

Enfin, malgré un point de situation en amont révélant l'épineux sujet de la stigmatisation féminine au travers des réglementations vestimentaires, le présent travail n'a nullement pour but de traiter de la question de la potentielle discrimination auprès des jeunes adolescentes. Ce débat est volontairement laissé de côté car il est jugé non essentiel à cette recherche de mémoire.

## 2 Démarche méthodologique

### 2.1 Description de la démarche

Pour répondre aux questions et sous-questions de recherche, une récolte de données sur le terrain a été réalisée. Ce chapitre est divisé en plusieurs parties qui ont pour objectif de présenter la démarche adoptée pour récolter ces données. La première partie explicite les fondements méthodologiques et le type de recherche choisi pour cette étude. La seconde partie décrit la nature du corpus recueilli. La suivante présente le guide d'entretien utilisé comme outil pour récolter les données dans cette recherche. La quatrième partie décrit le cheminement précis qui a permis de récolter les informations tout au long du processus empirique. Enfin, le dernier paragraphe informe sur la manière dont les données recueillies sont exploitées ensuite. Les apports et limites de cette démarche méthodologique sont abordés plus loin dans ce travail.

#### 2.1.1 Fondements méthodologiques

Comme cela a été présenté au chapitre précédent, cette recherche vise à atteindre quatre objectifs spécifiques. Pour ce faire, la méthode de recherche qui est utilisée est l'étude qualitative, plus précisément l'entretien. Ce choix s'explique notamment par le fait que, comme le souligne Campenhoudt et Quivy (2011) dans leur manuel de recherche en sciences sociales, l'entretien est particulièrement pertinent lorsque l'on souhaite analyser le « sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs représentations sociales, [...], leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences » (p. 172). De plus, l'entretien permet également de récolter des points de vue et des récits d'expériences (Campenhoudt & Quivy, 2011), ce qui est au cœur de cette recherche. Les auteurs Blanchet et Gotman (2007) soulignent également que cette technique d'enquête permet d'établir un rapport égalitaire entre l'enquêteur·rice et l'enquêté·e « pour que ce dernier ne se sente pas, comme dans un interrogatoire, contraint de donner des informations » (p. 7). Le but visé par ces entretiens est bien de créer une situation sociale d'échange et de rencontre avec l'interviewé·e dans le but que ce·cette dernier·ère se sente libre et à l'aise de présenter ses propos. A cela s'ajoute que Blanchet et Gotman (2007) distinguent trois types de travaux pour encore plus de clarté. Dans le cas de cette recherche de mémoire, il s'agit d'un travail sur les représentations et les pratiques. En effet, tant les conceptions des acteur·rice·s que les descriptions de leurs pratiques sont abordées dans le guide d'entretien et donc lors des échanges avec le corps enseignant interrogé.

Pour être plus précis encore, c'est l'entretien semi-directif qui est jugé le plus pertinent pour répondre aux questions de recherche prédéfinies. Campenhoudt et Quivy (2011) définissent ce type d'entretien

comme étant « ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de la part de l'interviewé. Mais il ne posera pas forcément toutes les questions dans l'ordre où il les a notées et sous la formulation prévue » (p. 171). Le but de ce type d'entretien est donc de laisser parler l'interviewé·e librement sans influencer son discours, tout en veillant à le-la recentrer s'il-elle venait à s'égarer.

Enfin, dans le cas de cette recherche, l'entretien est utilisé à deux phases distinctes. D'abord comme entretien à usage exploratoire en tout début de travail lorsqu'il s'est avéré nécessaire d'explorer le terrain afin de préparer une enquête qui soit des plus pertinentes possibles. Ensuite, il est utilisé comme entretien à usage principal dans la partie majeure de ce travail afin d'analyser le sujet en question et de constituer la source d'information principale (Blanchet & Gotman, 2007).

En conséquence, la méthode de recherche qui est utilisée pour ce travail est l'étude qualitative, puisque le but sera de récolter le point de vue et l'avis du corps enseignant sur la thématique des tenues vestimentaires. Cette recherche se qualifie donc de descriptive et d'exploratoire.

### 2.1.2 Choix et construction de l'échantillon

Concernant la population à interroger pour cette étude, Blanchet et Gotman précisent que généralement, « la population est incluse dans la définition même de l'objet » (p. 47). Autrement dit, cette recherche visant à récolter le point de vue et les expériences des enseignant·e-s du secondaire I sur les tenues vestimentaires de leurs élèves, les participant·e-s à cette étude est le corps enseignant lui-même.

Étant stagiaire au Collège de Delémont pour cette seconde année à la HEP BEJUNE, le choix de ce lieu comme terrain d'étude est favorisé et ce pour deux raisons principales. La première fait référence au côté aisé et pratique. En effet, en réalisant cette recherche sur mon lieu de stage, le directeur, après une première prise de contact, a facilement accepté que les entretiens soient réalisés avec certain·e-s collaborateur·rice-s de l'école. Nul sait si cela aurait été le cas avec un·e étudiant·e-stagiaire extérieur·e à l'école. De plus, cela permet de connaître déjà les locaux de l'établissement et de s'y sentir à l'aise pour réaliser les entretiens. A cela s'ajoute encore le fait que le collège offre une large porte d'entrée pour la récolte de données. Plus de 80 enseignant·e-s sont à disposition dans cet établissement (Collège de Delémont, 2021), facilement contactables et qui présentent peut-être davantage d'intérêt à répondre à ces questions, en comparaison avec une démarche provenant d'un·e étudiant·e-stagiaire extérieur·e à cette école. La seconde raison qui explique ce choix est d'ordre motivationnel. En effet, l'intérêt est grand d'étudier ce qu'il se passe au sujet des tenues vestimentaires des élèves dans cet

établissement scolaire-ci, plutôt qu'ailleurs dans une école qui m'est inconnue. Ainsi, pour résumer, les participant·e·s à cette recherche sont tou·te·s des enseignant·e·s du Collège de Delémont.

Pour ce qui est de la construction de l'échantillon de participant·e·s, plusieurs choix ont été faits. Tout d'abord, il a été choisi de construire un échantillon diversifié composé d'enseignant·e·s non strictement représentatif·ve·s mais caractéristiques de la population (Campenhoudt & Quivy, 2011). Ne pouvant interroger un nombre important d'enseignant·e·s dans un souci de réalisme, il a été décidé d'interroger différents profils d'enseignant·e·s avec notamment des sexes et des âges différents mais aussi avec des branches d'enseignement différentes. Concernant la taille de l'échantillon, il est composé de sept personnes car « comme à partir d'un certain nombre d'entretiens les informations recueillies apparaissent redondantes et semblent n'apporter plus rien de nouveau, on est tenté de ne point aller au-delà » (Blanchet & Gotman, 2007, p. 50). Ainsi, d'après les informations recueillies auprès du corps enseignant, le critère de saturation semble avoir été atteint après sept entretiens réalisés. Un tableau récapitulatif de l'ensemble des entretiens réalisés est présenté ci-dessous.

Date	Lieu	Sexe	Âge	Branches d'enseignement	Années d'enseignement	Nom d'emprunt
20.01.2022	Delémont	F	43 ans	Français, Anglais, Latin	19 ans	Francine
03.02.2022	Delémont	F	27 ans	Allemand, Géo, Histoire	4 ans	Manon
11.02.2022	Delémont	F	50 ans	Sciences naturelles, Travaux de biologie, Laboratoire de sciences	23 ans	Kim
14.02.2022	Delémont	M	42 ans	Français, Anglais, Education physique	17 ans	Alain
15.02.2022	Delémont	F	29 ans	Français, Histoire, Géographie	6 ans	Maya
15.02.2022	Delémont	M	37 ans	Géo, Histoire, Education physique, Education générale et sociale	5 ans	Emilien
15.02.2022	Delémont	M	47 ans	Math, Education musicale, Education générale et sociale	22 ans	Axel

Tableau 1 : Récapitulatif des entretiens réalisés avec le corps enseignant

De plus, il a été choisi de contacter les enseignant·e·s par email directement sur leur adresse professionnelle. Ce choix s'explique par le fait qu'il était estimé plus pertinent de cibler les demandes plutôt que de diffuser l'information à tou·te·s les enseignant·e·s du Collège de Delémont, via une plateforme de messagerie commune. Ce choix s'est avéré judicieux puisque nombreux·ses sont les enseignant·e·s qui ont répondu favorablement à la demande et ce dans un délai relativement court après l'envoi de l'email. Au travers de l'email, les participant·e·s ont été informé·e·s de

l'enregistrement de l'entretien. Ainsi, en acceptant d'être interrogé-e-s, il-elle-s consentaient implicitement à ce principe, qui leur était toutefois rappelé au début de l'entretien. Un exemple d'email type envoyé aux enseignant-e-s est disponible en annexe (cf. annexe 1).

### 2.1.3 Le guide d'entretien comme outil de recherche

Dans le but de mener à bien cette récolte de données, un guide d'entretien a été élaboré présentant les grands axes à discuter avec la personne interrogée. Le guide d'entretien se définit comme un outil qui « structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours. Il s'agit d'un système organisé de thèmes, que l'interviewer doit connaître sans avoir à le consulter. [...] Ce guide a pour but d'aider l'interviewer à improviser des relances pertinentes sur les différents énoncés de l'interviewé, au moment même où ils sont abordés. Cette technique permet donc, en principe, à la fois d'obtenir un discours librement formé par l'interviewé, et un discours répondant aux questions de recherche » (Blanchet & Gotman, 2007, p. 62). Ainsi, le guide d'entretien est l'outil majoritairement utilisé lors d'entretiens semi-directifs et est de loin le plus pertinent. Ce dernier est présenté en annexe (cf. annexe 2).

La première partie est introductive, elle permet de présenter l'étudiante chercheuse à la personne interviewée et de rappeler la raison de l'entretien ainsi que certaines de ces particularités telles que l'enregistrement. La seconde partie permet de situer le contexte dans lequel se déroule l'entretien et d'obtenir quelques éléments précisant le profil de la personne interrogée comme par exemple ses branches d'enseignement et ses années d'expérience. Un tableau résumé est à compléter par écrit en première page du guide d'entretien et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cela permet de ne pas commencer l'entretien de manière trop frontale et de mettre ainsi la personne interviewée à l'aise pour la suite de l'entretien. De plus, en gardant une trace écrite de ces éléments de contexte, il est plus aisé de se remémorer les points essentiels de chaque entretien dans le but de ne pas les confondre les uns avec les autres une fois la récolte de données terminée. La troisième partie est une ouverture sur le sujet, proposant des questions générales qui sont simples et ouvertes. Le but spécifique de cette partie est tout d'abord d'identifier comment l'enseignant-e perçoit les tenues vestimentaires de ses élèves et également de mettre en confiance la personne avec des questions peu spécifiques. Les questions qui y sont posées permettent de répondre à la question de recherche principale de ce travail. Les trois prochaines parties du guide d'entretien représentent le noyau d'informations à récolter permettant de répondre spécifiquement aux sous-questions de recherche. Plus précisément, la quatrième partie fait référence à l'intervention du corps enseignant sur les tenues vestimentaires des élèves. Le but étant d'identifier si l'enseignant-e a déjà été contraint-e d'intervenir auprès d'un élève pour cela et d'inventorier les tenues vestimentaires citées par les enseignant-e-s qui incitent ces dernier-ère-s à intervenir. Les questions posées dans cette partie permettent de répondre à la première sous-question de recherche. La cinquième partie du guide d'entretien permet de définir les

raisons évoquées par les enseignant·e·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves ayant une tenue jugée inadaptée pour venir en classe et d'identifier si ces raisons évoquées sont multiples ou variables selon certains principes. Cette partie permet de répondre à la deuxième sous-question de recherche. La sixième partie est dédiée aux actions mises en place par les enseignant·e·s auprès de leurs élèves lorsqu'il·elle·s considèrent une tenue vestimentaire inadaptée pour venir en classe. Les questions qui y sont posées permettent de répondre à la troisième sous-question de recherche. Enfin, la dernière partie est consacrée à la clôture de l'entretien, moment durant lequel l'interviewé·e est invité·e à rajouter un élément qui n'a pas été mentionné mais qui lui semble essentiel et où l'étudiante chercheuse remercie la personne interrogée. Une précision encore sur les puces utilisées dans la mise en page de ce guide d'entretien. Les questions suivant la puce – sont considérées comme principales, elles ont donc été posées à chaque enseignant·e interrogé·e. Les questions suivant la puce • sont considérées comme secondaires et ont été utilisées pour développer ou préciser une réponse. Elles servaient donc de reformulation et de relance et étaient posées seulement à certain·e·s enseignant·e·s. Enfin, il est prévu entre 30 et 45 minutes pour discuter de l'ensemble de ces questions avec les participant·e·s à l'étude.

Ce guide d'entretien se veut être structuré en différentes parties afin de répondre, en théorie, à toutes les questions et sous-questions de recherche. Toutefois, il est évident qu'en pratique, certaines réponses à ces questions sont entremêlées dans les différentes parties du guide d'entretien et il est possible que certains points ne soient pas abordés par souci de redondance dans le discours de l'interviewé·e.

#### 2.1.4 Collecte des données

La collecte de données a eu lieu selon différentes phases. La première phase était exploratoire et a consisté à réaliser deux entretiens exploratoires aux prémices de ce travail afin de bien cerner le sujet et d'identifier comment la thématique des tenues vestimentaires résonnait sur le terrain, en pratique. Cette phase a permis de préciser les attentes de ce travail et de définir clairement les objectifs poursuivis. Ensuite, la seconde phase a consisté à recruter les participant·e·s motivé·e·s à prendre part à mon étude. Cette phase s'est étendue sur plusieurs semaines, le temps que les enseignant·e·s répondent à l'email envoyé et que d'autres puissent être contacté·e·s pour compléter l'échantillon de personnes interrogées. Enfin, la phase finale consistait à récolter les données sur le terrain en allant interroger le corpus enseignant sélectionné au travers de l'entretien semi-directif. Les entretiens réalisés se sont tous déroulés sur la période de janvier et février 2022. Tous ont été réalisés au Collège de Delémont, dans certaines salles de classe. Ceci n'est pas une coïncidence puisqu'il était décidé d'interroger les enseignant·e·s dans leur milieu de travail professionnel pour tenter d'obtenir des propos les plus authentiques possibles. Comme le souligne Blanchet et Gotman (2007), « chaque lieu

communiquent des significations qui sont susceptibles d'être mises en acte dans le discours de l'interviewé. [...] La situation commande des rôles et des conduites spécifiques » (p. 68). Les auteurs se permettent une analogie avec un cadre d'entreprise qui serait interviewé dans son bureau plutôt qu'autre part permettant ainsi de placer ce dernier dans un rôle professionnel facilitant « la production d'un discours soutenu et maîtrisé sur des thèmes opératoires » (p. 68). Ce paramètre a été pris en compte dans le déroulement des entretiens.

Des noms d'emprunt ont été utilisés pour tou·te·s les enseignant·e·s interrogé·e·s dans un souci de confidentialité et ils sont repris lors de la présentation et l'analyse des résultats. De plus, lors des entretiens, il a été précisé à l'interviewé·e le souhait d'enregistrer le discours dans le but de retranscrire les propos pour mieux les analyser ensuite. Avec l'accord des participant·e·s, tous les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un magnétophone emprunté au service technique de la médiathèque de la HEP BEJUNE. Les propos ont ainsi tous été réécoutés et retranscrits. En ce qui concerne les règles de transcriptions, il a été choisi de corriger les erreurs de langage telles que l'omission de certaines négations par exemple, dans le but de faciliter la lecture de la transcription. Dans le même but, toutes les disfluences verbales, autrement dit les *eah*, *mhh*, les faux départs, les syllabes répétées, etc., ont été supprimées. Concernant les pauses, elles ont été signalées lorsque celles-ci faisaient sens dans le propos par la norme suivante (.). De plus, pour distinguer le discours de la chercheuse et de la personne interrogée, il a été décidé de placer le nom de la personne qui s'exprime devant chaque paragraphe de discours. Aucune autre norme de transcription présentée dans les ouvrages de référence n'a été retenue pour cette recherche car elles ont été jugées non essentielles au vu des propos obtenus des participant·e·s.

### 2.1.5 Méthode d'analyse des données

Comme le soulignent Campenhoudt et Quivy (2011), « la méthode des entretiens est presque toujours associée à une méthode d'analyse de contenu » (p. 173). Ainsi, comme cela a été spécifié précédemment, les entretiens ont été réécoutés puis retranscrits. Ils ont été ensuite imprimés afin de faciliter leur lecture. Ensuite, une lecture attentive de tous les entretiens a eu lieu et une ébauche des différentes catégories d'analyse a été réalisée. Les différentes catégories d'analyse ont été construites sur la base des réponses apparaissant comme redondantes dans le discours du corps enseignant interrogé. Après une seconde lecture attentive, les catégories d'analyse ont été affinées et les différents éléments de réponse apparaissant comme pertinents ont été intégrés dans chacune d'elles. Pour ce faire, les propos importants des enseignant·e·s interrogé·e·s ont été surlignés de différentes couleurs correspondant aux différentes catégories d'analyse. Ils ont ensuite été placés dans chacune de ces catégories.

Ainsi, avec un tel procédé, tous les éléments pertinents pour cette recherche ont été analysés et exploités. Au terme de cette analyse, quatre contenus thématiques spécifiques ont été étudiés correspondant aux quatre questions et sous-questions de recherche, à savoir : la manière dont les enseignant·e·s perçoivent les tenues vestimentaires de leurs élèves, les tenues vestimentaires qui incitent les enseignant·e·s à intervenir, les raisons évoquées justifiant ces interventions et enfin les actions mises en place par les enseignant·e·s lorsqu'une tenue vestimentaire est inadaptée pour venir en classe. Ces résultats et cette analyse sont décrits dans les paragraphes suivants.

## 3 Résultats et analyse

L'objectif de ce chapitre est de répondre à la question de recherche principale de ce travail ainsi qu'aux trois sous-questions de recherche. Pour ce faire, les différents éléments de réponse obtenus au travers des entretiens réalisés avec le corps enseignant du secondaire I sont présentés ci-après. A la suite de chaque résultat présenté, une analyse des propos sera réalisée consécutivement afin de rester très concis. Pour faciliter au mieux la compréhension et l'analyse de ces résultats, cette partie a été organisée selon les questions de recherche et selon différents descripteurs apparaissant comme redondants dans le discours des enseignant·e·s.

### 3.1 Remarque préliminaire

Avant de présenter ce qui constitue le cœur de ce travail, il est nécessaire d'énoncer quelques précisions au sujet du corps enseignant interrogé. Bien que cette thématique des tenues vestimentaires à l'école semble vive et d'actualité au vu des articles de presse présentés plus haut, il semblerait que les enseignant·e·s du secondaire I interrogé·e·s ne soient que peu confronté·e·s à ces problématiques, à tel point qu'il·elle·s ont peu d'expérience en termes d'intervention auprès d'élèves. Ainsi, chaque enseignant·e interrogé·e est vraisemblablement déjà intervenu au moins une fois durant sa carrière auprès d'un·e élève qui portait une tenue inadéquate en classe mais sans pour autant y être confronté·e régulièrement pendant l'année scolaire. Par conséquent, lors des entretiens, toutes les personnes interrogées ont fait part de leur expérience personnelle et ont parfois aussi expliqué comment elles procéderaient dans la situation hypothétique où elles seraient confrontées à des tenues vestimentaires qu'elles jugeraient inadéquates. En conclusion, les extraits de récits mentionnés ci-dessous peuvent relever de l'expérience propre de l'enseignant·e tout comme de son hypothèse.

### 3.2 Comment les enseignant·e·s du secondaire I perçoivent-il·elle·s les tenues vestimentaires de leurs élèves en classe ?

#### 3.2.1 Evolution des tenues vestimentaires

Tou·te·s les enseignant·e·s interrogé·e·s se sont positionné·e·s quant à l'évolution des tenues vestimentaires de leurs élèves entre leur début de carrière dans l'enseignement et maintenant. Deux types de réponse ont été obtenues.

Les quatre enseignant·e·s avec plusieurs années d'expérience dans le métier, entre dix-sept et vingt-trois ans, estiment que les élèves portent des tenues plus couvrantes de manière générale. Francine parle d'élèves qui se sont « *rhabillés* » et Axel de tenues plus « *dévêtues [auparavant] que maintenant* ».

*Il y a eu un changement de mode où on est passé de vêtements relativement courts et bas de taille à des vêtements davantage en lien avec les années 80-90, c'est-à-dire avec des choses plus amples. (Alain)*

Plusieurs d'entre eux-elles relèvent toutefois le fait que maintenant, les tenues féminines sont parfois dénudées au niveau du ventre. De plus, ces enseignant·e·s estiment que les tenues vestimentaires de leurs élèves posaient davantage problème au début de leur carrière professionnelle.

*Mais cette élève mise à part, je trouve qu'on n'a pas vraiment d'élèves qui posent un problème par rapport à leur tenue vestimentaire. Je trouve qu'ils sont corrects, que ce soit les filles ou les garçons. (Axel)*

Toutefois, les trois autres enseignant·e·s interrogé·e·s sont au début de leur carrière avec entre quatre et six ans d'expérience professionnelle. Tou·te·s ont un avis différent de leurs collègues et mentionnent ne pas avoir remarqué de changements particuliers entre leurs débuts dans l'enseignement et maintenant.

Ces résultats démontrent qu'il y aurait bel et bien eu une évolution au niveau des tenues vestimentaires des élèves du secondaire I entre maintenant et une vingtaine d'années auparavant. Le corps enseignant interrogé s'accorde à dire que l'évolution des tenues vestimentaires est rythmée par l'influence de la mode. Ceci fait ainsi référence avec une fonction spécifique du vêtement, à savoir celle d'embellissement de la silhouette citée par Amblard (1997). Cette évolution des tenues vestimentaires se caractérise par des élèves qui sont davantage couvert·e·s au niveau de leur habillement de nos jours, bien qu'il ait certes été relevé des tenues dénudées au niveau du ventre de type *crop top* chez les élèves filles. Au vu des nombreux articles de presse présentés au début de ce travail et démontrant l'existence de plusieurs polémiques autour des tenues vestimentaires des élèves, ces résultats peuvent surprendre. Il aurait pu être envisagé que les enseignant·e·s soulignent une évolution des tenues vestimentaires allant vers le moins bien en comparaison avec les années précédentes. L'expérience des enseignant·e·s est ici très utile pour avoir un regard général et relativement objectif de la situation. Enfin, après cette première analyse, il peut être relevé un point commun entre le profil des enseignant·e·s interrogé·e·s et les réponses obtenues bien que cet élément n'ait pas été considéré jusqu'ici. Les trois enseignant·e·s ayant peu d'années d'enseignement à leur actif ont tou·te·s la même opinion concernant l'évolution des tenues vestimentaires. Le fait que les enseignant·e·s ayant encore peu d'années de pratique à leur carrière ne remarquent aucune évolution semble finalement logique et peut s'expliquer par leur manque d'expérience professionnelle. N'ayant pas l'appareillage méthodologique suffisant, ce critère explicatif ne peut toutefois être garanti et doit ainsi être interprété avec beaucoup de précaution.

### 3.2.2 Attention portée aux tenues vestimentaires

Il a été demandé aux enseignant·e·s s'il·elle·s étaient regardant·e·s des tenues vestimentaires que portent leurs élèves au quotidien en salles de classe. De manière générale, tou·te·s les enseignant·e·s peuvent être considéré·e·s comme regardant·e·s de ces tenues puisque tou·te·s avaient au moins une expérience à partager lors de laquelle il·elle·s ont dû intervenir en raison d'une tenue vestimentaire inadaptée et tou·te·s ont été capables de décrire certaines tenues types portées par leurs élèves. Néanmoins, quelques précisions peuvent nuancer cet élément de réponse. Deux résultats particuliers sont obtenus et sont dissociés selon le clivage hommes-femmes.

Les femmes tout d'abord estiment bel et bien être regardantes des tenues vestimentaires de leurs élèves, notamment lorsque ces dernier·ère·s entrent en classe ou lorsque l'enseignante les salue au tout début du cours.

*C'est vraiment au moment où ils rentrent dans la classe que je scanne les élèves un par un. Mais pas du tout en mode de recherche, de track, ce n'est pas le but. C'est juste que je les observe quand ils rentrent. (Manon)*

*Alors oui et non, je regarde un petit peu mais c'est plutôt parfois où je me dis qu'il y a un habit qui est pour moi trop court et je me questionne si je devrais parler à l'élève ou bien s'il ne s'agit pas de mon rôle. Mais dans l'ensemble, oui je regarde quand même. (Maya)*

A l'inverse, les trois hommes interrogés semblent quant à eux moins attentifs aux tenues portées par les élèves au quotidien. Ils se considèrent comme peu regardants et confient n'intervenir que très rarement auprès d'élèves ayant une tenue inadaptée. Deux enseignants interrogés dispensant le cours d'éducation physique soulignent toutefois leur attention particulière pour les tenues de sport portées par les élèves lors de ces leçons. Ils souhaitent que l'habillement soit propice à la pratique du sport et c'est généralement dans ce cas-là qu'ils se considèrent comme regardants des tenues.

*Alors je n'y fais pas vraiment attention même si je vois que maintenant c'est très varié dans le style. Peut-être par moment en sport, lorsque c'est inapproprié pour la pratique comme par exemple un décolleté qu'on doit toujours monter. (Emilien)*

Ces résultats démontrent un second point commun dans le profil des enseignant·e·s interrogé·e·s qui n'avait pas été anticipé. En effet, toutes les femmes semblent prêter davantage attention aux tenues vestimentaires de leurs élèves que les hommes. Un clivage des sexes est donc notable ici. Toutefois, les données récoltées étant relativement restreintes, ce critère explicatif doit également être interprété avec beaucoup de précaution. De plus, une piste explicative peut être proposée pour mieux comprendre un tel résultat. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que c'est, comme il sera présenté plus loin dans l'analyse, généralement des tenues féminines qui sont au cœur des observations et des

remarques. En conséquence, les femmes étant plus disposées à porter ce genre de tenues ou étant davantage en phase avec les élèves de sexe féminin qui les portent, elles y accordent davantage d'attention. Pour les hommes à l'inverse, ils n'y prêtent que peu d'intérêt, le genre masculin pouvant éventuellement en être une cause explicative. De manière plus générale toutefois, il peut être considéré que tou·te·s les enseignant·e·s sont sensibles à cette thématique des tenues vestimentaires car tou·te·s avaient des avis à donner et des expériences à partager.

### 3.3 Quelles sont les tenues vestimentaires des élèves qui incitent les enseignant·e·s à intervenir dans le cadre de l'école ?

#### 3.3.1 Décolletés

La première tenue vestimentaire qui motive les enseignant·e·s à intervenir auprès des élèves semble être le décolleté caractérisé de trop « plongeant ». Celui-ci est cité en masse par tout le corps enseignant interrogé et inclut à la fois les décolletés au niveau de la poitrine, soit au-devant du corps, ou bien dans le dos.

*Il y a eu un moment l'année passée où il y avait une mode avec certains pulls qui était couverts devant mais tout ouverts dans le dos. Donc de devant il n'y avait vraiment rien à dire, mais de derrière on voyait très bien que c'était très sexy. Donc peut-être que si je voyais ça maintenant, je dirai à l'élève de faire attention à ne pas porter ça à l'école et plutôt de se couvrir. (Maya)*

*Par contre si c'était vraiment un décolleté pas plaquant et ample et que tu ne puisses pas faire autrement que de regarder quand elle se penche en avant, alors pour moi ce n'est plus de la décence donc ça n'irait pas. Il ne faut pas que ce soit provocateur. C'est vraiment ça. (Axel)*

De plus, chez plusieurs enseignant·e·s, la taille de la poitrine chez les élèves filles influence sur la convenance du décolleté porté. Pour eux·elles, le décolleté est généralement mieux toléré chez une fille à petite poitrine que chez une fille avec une plus forte poitrine.

*Toutefois, s'il y a un décolleté plongeant, qu'il y a tout qui ressort au niveau de la poitrine alors dans ce cas-là j'expliquerai à la fille que ce n'est peut-être pas adapté. (Kim)*

La limite semble assez mouvante chez ces enseignant·e·s puisque ce critère est très subjectif et que, comme il a été mentionné par les enseignant·e·s, il s'adapte au cas par cas. Chez les deux enseignants masculins d'éducation physique interrogés, la question du décolleté couplé à la forte poitrine peut mener à une intervention si cela ne permet par la pratique sportive. A l'instar d'Emilien qui cite :

*Je ne suis pas un voyeur, mais on remarque quand on fait du sport celles qui ont une forte poitrine, si elles ont un décolleté et bien c'est dérangeant. Enfin non ce n'est pas dérangeant mais ce n'est pas adapté.*

Il peut être souligné ici la difficulté pour cet enseignant de se positionner sur le problème que cela engendre pour lui. De manière générale, il se considère comme très tolérant concernant les tenues vestimentaires portées par ses élèves. Toutefois, dans ce cas de la pratique sportive, il semble tout de même que le décolleté associé à la forte poitrine soit problématique pour lui, bien qu'il ne sache pas exactement si cela le dérange ou si cela n'est simplement pas adéquat. Un tel discours démontre que la thématique est effectivement sensible auprès du corps enseignant du secondaire I.

Le second enseignant de sport rejoint cet avis concernant les décolletés en leçons de gymnastique et tous deux s'accordent à dire qu'il est nécessaire pour les jeunes filles de recourir à un soutien-gorge de sport dans le cas de la pratique sportive, faute de quoi l'enseignant peut intervenir en raison d'une tenue inadéquate.

*[...] l'équipement sportif tel qu'un soutien-gorge de sport qui est relativement utile et nécessaire n'était pas là. La fille en question n'avait pas ce qu'il fallait, elle avait plutôt un t-shirt relativement léger et donc pour courir, elle était obligée d'avoir la main sur sa poitrine. Je lui ai alors dit que ce serait bien qu'elle s'équipe en conséquence. (Alain)*

Par conséquent, le décolleté trop important au niveau de la poitrine semble être la première tenue vestimentaire qui incite les enseignant·e·s à intervenir auprès des élèves dans le cadre de l'école. Il peut être relevé que ce type de vêtement concerne majoritairement les élèves filles. En effet, ce sont généralement les filles qui portent des décolletés au travers de leurs vêtements. Ceci s'explique majoritairement par l'influence de la mode qui agit en priorité sur les jeunes filles plutôt que les jeunes garçons. Comme discuté avec certain·e·s enseignant·e·s, il peut aussi arriver que le décolleté soit porté par des élèves garçons au travers de vêtements tels que marcelles très amples mais cela est plutôt rare dans le cadre de l'école d'après les personnes interviewées. De plus, cette première catégorie de tenue reste très mouvante d'après ces témoignages. Souvent, les enseignant·e·s sont amené·e·s à évaluer le décolleté en fonction de la poitrine de l'élève afin de définir s'il est convenable ou pas dans le cadre de l'école. Cela laisse donc une grande place à la subjectivité et coïncide avec l'identité de l'enseignant·e qui est souvent en confrontation entre règles institutionnelles qui souhaitent que l'habit soit décent et interprétation personnelle.

### 3.3.2 Sous-vêtements apparents

La deuxième tenue vestimentaire qui incite les enseignant·e·s à intervenir auprès des élèves est le sous-vêtement apparent. Ce critère est jugé comme non convenable dans la tenue vestimentaire d'élève et est cité par quatre enseignant·e·s interrogé·e·s. Concernant les filles, c'est le string apparent porté avec des pantalons taille basse qui semble être problématique.

*A l'époque, il y avait trop de décolletés beaucoup trop plongeants et puis ces tailles basses où tu voyais tous les strings. C'était un truc ça... (Francine)*

Pour les garçons, la mode des pantalons en dessous des fesses qui laissait apparaître le caleçon est également mentionnée à plusieurs reprises.

*Ensuite concernant les garçons, je suis intervenue auprès d'eux quand ils avaient leur pantalon en dessous des fesses et qu'on voyait le slip. Je me suis alors permise de leur dire de remonter un petit peu leur pantalon. Généralement, ils le prennent à la rigolade. (Kim)*

*Et concernant les garçons, je dirais qu'il ne faut pas qu'on voit le caleçon, que le pantalon ne soit pas en dessous des fesses et voilà. (Emilien)*

En définitive, bien qu'actuellement les modes des pantalons taille basse pour les filles ainsi que celle des pantalons en dessous des fesses pour les garçons soient dépassées, les sous-vêtements féminins ou masculins apparents semblent être la deuxième tenue vestimentaire qui incite les enseignant·e·s à intervenir auprès des élèves dans le cadre de l'école. L'influence de la mode et le besoin d'appartenance à un groupe semblent être responsables de cette tendance datant de quelques années auparavant.

### 3.3.3 Vêtements transparents laissant apparaître les tétons

La troisième tenue vestimentaire jugée inadéquate par les enseignant·e·s et qui motive ces dernier·ère·s à intervenir auprès de leurs élèves regroupe l'ensemble des vêtements transparents. La transparence de certains habits est citée comme motif d'intervention par quatre enseignant·e·s interrogé·e·s. Généralement, cette question de transparence est associée au fait de rendre visible les tétons des jeunes filles, particulièrement chez celles ne portant pas de soutien-gorge. Ainsi, le problème pour ces enseignant·e·s semble être multiple et avoir un effet boule de neige. En effet, le motif d'intervention s'avère être la transparence du vêtement si ce dernier est porté sans sous-vêtement et qu'il laisse ainsi apparaître les tétons des jeunes filles.

*D'ailleurs ça me fait penser qu'il y a un autre type d'habillement qui me dérange, ce sont les tissus qui sont trop fins et la mode pour les filles de ne plus mettre de soutien-gorge. On voit donc les tétons des élèves et ça, c'est déjà revenu plusieurs fois en salle des maîtres. (Manon)*

*J'ai dû renvoyer une élève à la maison parce qu'elle était habillée en blanc, mais tu sais, un blanc transparent. En haut, elle n'avait pas de sous-vêtement. (Francine)*

Notons encore que ce critère n'a été discuté par les enseignant·e·s que pour les jeunes élèves filles et à aucun moment ce problème n'a été évoqué pour les jeunes élèves garçons. Là encore, l'influence de la mode qui promeut les hauts légers transparents et l'absence de soutien-gorge chez les jeunes

femmes est responsable de telles situations. En somme, les vêtements transparents portés sans sous-vêtement et qui laissent ainsi apparaître les tétons sont le troisième type de tenue vestimentaire qui incite les enseignant·e·s à intervenir auprès des élèves dans le cadre de l'école.

### 3.3.4 Vêtements trop courts

La quatrième et dernière tenue vestimentaire qui motive les enseignant·e·s à intervenir auprès des élèves dans le cadre de l'école regroupe l'ensemble des vêtements jugés trop courts, que ce soit au niveau du haut ou du bas de l'habillement. Ce critère a été cité par trois enseignant·e·s interrogé·e·s et regroupe les tenues de type short, jupe, t-shirt ou top trop courts. Certain·e·s ont déjà dû intervenir en classe en raison d'un vêtement trop court porté par une élève et d'autres s'imaginent devoir le faire s'il·elle·s y étaient confronté·e·s.

*Par contre, pour une fille, ça n'irait pas si c'est un short qui est trop à ras ou une jupe qui est trop à ras et au niveau du haut il ne faudrait pas un top trop décolleté ou alors trop haut sur le ventre. (Axel)*

*Oui j'étais intervenue auprès de filles de mon module et je leur avais expliqué simplement que je trouvais que c'était très court. [...] Il s'agissait d'un top qui était vraiment très court. (Maya)*

Ceci étant dit, il s'avère intéressant de présenter les résultats obtenus spécifiquement au sujet des *crop tops* portés par les élèves du secondaire I. Tou·te·s les enseignant·e·s se sont positionné·e·s sur cette tenue vestimentaire jugée parfois trop courte au niveau du ventre et créant la polémique dans plusieurs collèges de Suisse romande comme explicité au début de ce travail. Sur les sept enseignant·e·s interrogé·e·s, deux d'entre eux·elles font savoir que le *crop top* a déjà été un motif d'intervention auprès d'une élève en classe même si cela n'est pas systématique. Les cinq autres enseignant·e·s estiment que cette tenue vestimentaire ne pose pas de problème dans leurs classes et ne sont donc jamais intervenu·e·s pour cette raison. Au contraire, la plupart juge cette tenue vestimentaire non choquante et non sexuelle.

*[...] ce qu'on voit c'est un ventre, et ce n'est pas le bas du ventre. En plus, elles n'ont pas de décolleté plongeant. C'est vraiment un bandeau, ce qui fait que pour moi ce n'est pas sexuel. Elles ne souhaitent pas mettre en valeur leur poitrine. (Francine)*

*Je trouve qu'il n'y a rien de sexuel la derrière, puisqu'elles ont des pantalons qui sont hauts. Il n'y a rien de choquant à part un petit peu de ventre mais voilà ça c'est la mode. (Kim)*

*Pour moi, elles peuvent porter le crop top. Elles vont à la piscine, je vais avec elle, elles sont en maillot de bain. Je ne vois pas pourquoi elles ne pourraient pas porter un crop top la leçon d'avant. (Emilien)*

Toutefois, deux enseignantes ont pris la peine de nuancer leurs propos et d'expliciter que le *crop top* peut malgré tout les inciter à intervenir dans deux cas particuliers. Le premier cas est si l'ensemble de

la tenue est jugé inadéquat pour se rendre à l'école et le deuxième cas est si les conditions météorologiques extérieures ne permettent pas de porter un vêtement court à cause du froid. Ceci sera présenté en détails plus loin dans la seconde sous-question de recherche.

*[...] un élève peut très bien venir en short ou avec un t-shirt où on voit une petite partie du ventre, pour moi ce n'est pas quelque chose de choquant, mais c'est une histoire de pas trop court, pas trop prononcé, pas aller dans l'exagération. (Manon)*

*[...] finalement un crop top ça couvre. Toutefois, s'il y a un décolleté plongeant, qu'il y a tout qui ressort au niveau de la poitrine alors dans ce cas-là j'expliquerai à la fille que ce n'est peut-être pas adapté. (Kim)*

Ces deux opinions d'enseignantes sont intéressantes à relever car elles démontrent que les tenues trop courtes de type *crop top* et autre sont à nouveau dépendantes de la subjectivité de l'enseignant·e. Certain·e·s n'y porteront aucun ou très peu d'intérêt alors que d'autres y seront plus sensibles, notamment en considérant la tenue vestimentaire de l'élève dans son ensemble et en fonction des conditions météorologiques extérieures et pas simplement en s'arrêtant au simple vêtement trop court. En résumé, les vêtements jugés trop courts par les enseignant·e·s, qu'il s'agisse du haut ou du bas de l'habillement, constituent le quatrième et dernier type de tenue vestimentaire qui incite parfois certain·e·s enseignant·e·s à intervenir auprès d'élèves dans le cadre de l'école.

\*\*\*

En conclusion de cette première sous-question de recherche, les tenues vestimentaires qui incitent les enseignant·e·s à intervenir dans le cadre de l'école sont les décolletés, les sous-vêtements apparents, les vêtements transparents laissant apparaître les tétons ainsi que les vêtements trop courts. Ce sont les quatre tenues vestimentaires qui ont été citées par les enseignant·e·s du secondaire I.

### 3.4 Quelles raisons les enseignant·e·s évoquent-il·elle·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves ayant une tenue vestimentaire inadaptée en classe ?

#### 3.4.1 Tenue trop sexuée pour l'école

La première raison citée par tou·te·s les enseignant·e·s interrogé·e·s pour justifier leur intervention en classe auprès d'élèves est le fait que la tenue soit trop sexuée pour se rendre à l'école. Généralement, ces tenues sont jugées trop choquantes ou provocantes par les enseignant·e·s en raison de leur caractère trop sexy. Ainsi, il·elle·s estiment que de telles tenues n'ont pas leur place à l'école.

*Ça me dérangeait de voir ces fesses, et puis les seins aussi ! Non. Ça me dérange car on ne doit pas voir cela en classe ! On doit voir des élèves asexués ! (Francine)*

*Par contre si on voit et les lanières de soutien-gorge, et un grand décolleté, et un mini-short, et le pli de la fesse, et qu'on voit tout le ventre avec les piercings, ça fait trop. Je trouve personnellement que ça fait trop pour l'école. (Manon)*

De plus, certain·e·s enseignant·e·s se plaignent que de telles tenues ont pour effet de perturber le cours notamment en distrayant certain·e·s élèves de la classe. Par conséquent, il·elle·s se voient d'autant plus contraint·e·s d'intervenir afin de maintenir une gestion et un climat de classe propices aux apprentissages.

*Deuxièmement, je vois que ça rigole et que ça parle et que ça se retourne vers la personne de la classe, donc cela perturbe le cours. (Manon)*

Le fait que certain·e·s élèves portent des tenues jugées trop sexy par les enseignant·e·s peut s'expliquer par la période de l'adolescence. En effet, comme discuté dans le cadre théorique et souligné par Pommereau (2006) dans son ouvrage, durant cette période, l'adolescent·e souhaite dévoiler certains attributs de son corps qu'il·elle juge favorables et en dissimuler certains autres.

De plus, parmi les enseignant·e·s interrogé·e·s, certain·e·s n'agissaient pas toujours dans leurs propres intérêts. En effet, en étant confronté·e·s à des tenues trop sexuées, certain·e·s enseignant·e·s y voient un manquement au règlement de l'établissement scolaire qui stipule que les élèves doivent porter une tenue décente et appropriée (collège de Delémont, 2021). Par conséquent, il·elle·s estiment que leur devoir est de faire appliquer le règlement et ainsi d'informer les autres élèves de la classe ainsi que les parents qu'une telle tenue n'est pas autorisée dans ledit règlement.

*Alors premièrement, pour ma part, ce n'était pas très important mais c'était vis-à-vis des autres. C'était pour montrer que tu ne peux pas non plus te permettre de venir en habit inadéquat à l'école car on franchit la limite de cette fameuse décence et le moment où tu veux jouer à la provocation. (Axel)*

*Moi je dirais qu'il y a un règlement que l'on doit appliquer et qu'on doit faire connaître ce règlement aux élèves et aux parents. (Emilien)*

Le fait que les enseignant·e·s agissent parfois en fonction du règlement et non pas de leurs convictions personnelles démontre que l'identité de l'enseignant·e est effectivement mouvante et jamais clairement définie comme cela a aussi été discuté dans le cadre théorique. Certain·e·s enseignant·e·s utilisent leur statut social comme référence leur indiquant qu'il·elle·s doivent respecter les règles institutionnelles et donc intervenir en cas de manquement au règlement, alors que d'autres se réfèrent uniquement à la liberté dont il·elle·s disposent d'intervenir ou non auprès des élèves. De plus, il est nécessaire de relever que le rôle et la place de la direction de ce collège n'ont jamais été abordés par les personnes interrogées. Bien que cela puisse simplement relever de l'absence de questionnement par le corps enseignant interrogé durant les discussions, cela peut également être analysé d'une autre

manière. En effet, cela peut démontrer à nouveau la liberté dont dispose l'enseignant·e pour intervenir ou non au sein de ses classes. Le règlement apparaît finalement comme étant la seule base écrite sur laquelle s'appuie ce·cette dernier·ère. Aucune précision n'est apportée par l'organe de direction de l'établissement et aucune mesure n'est exigée de cette dernière envers les enseignant·e·s au sujet de l'intervention sur les tenues vestimentaires. Par conséquent, il peut être conclu qu'aucune orientation n'est donnée par la direction de l'établissement sur la question des tenues vestimentaires des élèves au secondaire I. En somme, la première raison évoquée par les enseignant·e·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves est le fait que la tenue soit souvent trop sexuée pour l'école.

### 3.4.2 Préserver l'élève du regard d'autrui

La deuxième raison évoquée par les enseignant·e·s qui justifie leur intervention auprès d'élèves est le fait qu'il·elle·s souhaitent préserver les jeunes adolescent·e·s du regard d'autrui. Cette raison est évoquée par cinq enseignant·e·s sur les sept interrogé·e·s. Ces dernier·ère·s souhaitent protéger les élèves de possibles moqueries, insultes, remarques ou gestes déplacés de camarades ou d'autres personnes. La plupart des enseignant·e·s étant bienveillant·e·s, un tel agissement leur semble important.

*Et troisièmement ça c'est arrivé dans un des cas seulement, où l'élève avait déjà des problèmes avec certains camarades car je l'avais trouvée une fois en train de pleurer car des camarades l'avait insultée de noms d'oiseau. Je lui ai donc expliqué que sa tenue était peut-être la raison de ces moqueries et que ça poussait les autres à agir ainsi. (Manon)*

*Alors moi je lui expliquerais qu'elle peut véhiculer des messages qui ne sont peut-être pas forcément ceux qu'elle souhaite. Je lui dirais qu'elle peut peut-être se retrouver parfois embêtée dans la rue par certains camarades etc. (Kim)*

D'autres enseignantes en revanche sont encore plus prudentes et souhaitent préserver leurs élèves plus spécifiquement du regard des jeunes garçons de la classe ou de l'école. Il est à préciser qu'il ne s'agit que de femmes enseignantes dans ce cas. Elles estiment alors que certaines tenues féminines sont parfois aguicheuses pour les élèves garçons. Elles jugent ainsi nécessaire d'utiliser cette période de l'adolescence pour éduquer les filles à considérer ce paramètre et à y prêter attention.

*Après, il y a aussi le fait d'avoir des petits tops, des tailles-basses, et c'est vrai que si tu avais des garçons qui sont derrière, ils ont des vues qui ne sont pas tops. Après, les filles s'étonnent aussi des fois qu'on les regarde de travers. [...] moi je suis plus pour les protéger, les préserver d'un éventuel dérapage. On a beau dire que l'éducation des garçons a changé, moi personnellement, je n'y crois pas trop. [...] Donc les filles doivent parfois faire un peu attention, et puis est-ce que c'est vraiment joli d'être parfois à moitié nue ? Ça c'est encore un autre débat. (Francine)*

La raison qui explique que ce soit uniquement des femmes qui citent cette raison semble évidente. Les femmes étant plus sensibles au regard des hommes, elles souhaitent protéger les jeunes élèves filles et les éduquer à cela. C'est la société et ses mœurs persistantes qui veut que le regard des hommes sur les femmes soit souvent plus cité que le regard des femmes sur les hommes. Ainsi, le souhait de préserver l'élève du regard d'autrui apparaît comme la deuxième raison citée par les enseignant·e·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves.

### 3.4.3 Tenue inadaptée aux conditions météorologiques

La troisième raison citée par les enseignant·e·s justifiant leur intervention auprès d'élèves est le fait que les tenues soient parfois inadaptées aux conditions météorologiques ou à la saison actuelle. Cette raison est évoquée par quatre enseignant·e·s. Dans ce cas, il·elle·s s'inquiètent généralement pour la santé de leurs élèves estimant que certaines tenues sont trop peu couvrantes au vu des températures et des conditions climatiques extérieures. Le corps enseignant fait donc écho ici à l'une des fonctions du vêtement à savoir celle de protection contre le froid notamment cité par Amblard (1997).

*Oui, il faut parler plus parce que ce n'est pas seulement une histoire de mode, mais aussi de santé. Là le fait d'être découverte avec cette saison, c'est ce qui me pose le plus de problème. (Francine)*

*Comme je l'ai dit, les filles, je suis intervenue par rapport au fait qu'il faisait froid. J'essayais un petit peu de leur expliquer que cela était par rapport aux reins qui devaient être couverts. (Kim)*

*C'était il n'y a pas si longtemps que ça, c'était toujours aussi en sport, je suis intervenu à cause d'une élève qui se plaignait du froid alors qu'elle avait un haut qui laissait son ventre apparent. (Emilien)*

Ces résultats permettent de faire un constat concernant les *crop tops*. Finalement, il semblerait que ce vêtement ne soit pas un problème en soi pour les enseignant·e·s, pour autant que ce dernier soit porté lors de conditions météorologiques qui le permettent, autrement dit par temps chaud. Ce qui semble être toutefois problématique pour les enseignant·e·s c'est quand cette tenue est portée par les élèves lorsqu'il fait froid à l'extérieur. Ainsi, les tenues inadaptées aux conditions météorologiques sont la troisième raison citée par le corps enseignant interrogé pour justifier une intervention auprès d'élèves dans le cadre de l'école.

### 3.4.4 Tenue inadaptée à la pratique sportive

La quatrième raison évoquée uniquement par les deux enseignants d'éducation sportive interrogés et ne concernant que cette discipline est le fait que la tenue soit inadaptée à la pratique sportive précisément. En effet, comme il a déjà été insinué plus haut dans ces résultats, ces deux enseignants mentionnent qu'ils interviennent parfois auprès d'élèves en raison d'une tenue de sport inadéquate pour une leçon de gymnastique. Dans de tels cas, le problème mentionné par les enseignants est

généralement une trop forte poitrine non maintenue par un soutien-gorge de sport et qui ne permet donc pas de bouger librement lors des exercices pratiques.

*Alors ma première raison, c'est que quand on vient à la gym on doit avoir un équipement qui est adéquat pour pouvoir faire les choses en libre mouvement et sans qu'il y ait d'incidents. Ça, c'est la première raison pour moi. Et d'ailleurs la seule raison je pense. (Alain)*

*Peut-être par moment en sport, lorsque c'est inapproprié pour la pratique comme par exemple un décolleté qu'on doit toujours remonter. Ce n'est pas l'objectif, ça met trop de contraintes. Donc pour ce genre de chose, oui parfois je me dis la tenue n'est pas adaptée. (Emilien)*

Un paramètre externe intervient ici. Il s'agirait du paramètre financier qui ne permet peut-être pas à ses élèves de s'équiper adéquatement pour une leçon de gymnastique, au vu du prix de certaines tenues sportives. Là est donc tout le souci de l'enseignant de considérer ou non la situation financière de la famille de l'élève et d'intervenir ou non. En définitive, la quatrième raison évoquée par le corps enseignant interrogé pour justifier une intervention auprès d'élèves est le fait que la tenue portée soit parfois inadaptée à la pratique sportive.

### 3.4.5 Se protéger soi-même

Le souhait de vouloir se protéger en tant qu'enseignant·e est la cinquième et dernière raison évoquée par les enseignant·e·s pour expliquer leur intervention auprès d'élèves portant une tenue inadaptée en classe. Trois d'entre eux·elles, une femme et deux hommes ont cité cette raison et l'ont détaillée. De manière générale, il·elle·s considèrent qu'une tenue vestimentaire inadéquate, comme par exemple un décolleté trop prononcé ou un short trop court au niveau des cuisses, peut les amener à regarder l'élève et il·elle·s craignent ainsi que cela soit mal interprété par ce·cette dernier·ère. En conséquence, il·elle·s préfèrent intervenir auprès de l'élève dans le but de notifier que la tenue est inadaptée pour l'école afin de se décharger de tout malentendu entre l'élève et l'enseignant·e.

*Je dirais qu'il y a du fait que moi-même ça me dérange car évidemment ça attire l'œil et je n'ai pas envie qu'on pense que je regarde l'élève bizarrement. (Manon)*

*Alors je suis intervenu auprès de l'élève pour la pratique, car ça me permet aussi de me protéger de ce qui pourrait être perçu par elle, comme si j'avais regardé le décolleté alors que finalement je pense que tout le monde est conscient que le décolleté n'est pas adapté, qu'il y a trop de visibilité. Donc ça c'est la première chose. Mon intervention elle est centrée sur l'élève mais elle est aussi centrée sur moi pour me protéger. (Emilien)*

*Et puis la deuxième raison, c'est vis-à-vis des enseignants car j'estime qu'elles ne sont pas là pour « aguicher ». [...] tu as des nanas qui essaient parfois un petit peu de montrer qu'elles ont des formes et qu'elles veulent jouer là-dessus, c'est provocateur vis-à-vis des enseignants. Dans ce cas-là, on n'a pas à*

*devoir résister par rapport à ça ou à se dire que l'on n'a pas à regarder. On doit pouvoir faire notre travail sans tenir compte de cette chose-là qui pourrait devenir un obstacle finalement. [...] Nous devons être à l'abri de ça donc c'est pour nous protéger. Même s'il n'y a rien du tout d'intentionnel. (Alain)*

Ce résultat est intéressant et n'avait pas été anticipé jusqu'ici. Il démontre à nouveau que la thématique des tenues vestimentaires est sensible dans le corps enseignant et qu'elle est source de réflexion chez ce dernier. Il est à noter qu'elle l'est certainement davantage chez les hommes que chez les femmes puisque deux des trois enseignants interrogés l'ont discutée alors qu'une seule femme interrogée sur quatre l'a abordée. La citation d'Emilien nous le confirme :

*On en a déjà parlé avec certains collègues en disant que c'était toujours les hommes qui doivent faire attention au regard qu'ils portent sur les tenues.*

Cette raison, à savoir le souhait de se protéger de toute interprétation erronée de la part des élèves, est la cinquième et dernière raison évoquée par les enseignant·e·s pour justifier leur intervention en classe.

\*\*\*

En conclusion de cette deuxième sous-question de recherche, les raisons évoquées par les enseignant·e·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves ayant une tenue vestimentaire inadaptée en classe sont la tenue trop sexuée pour l'école, le souhait de préserver l'élève du regard d'autrui, la tenue inadaptée aux conditions météorologiques, la tenue inadaptée à la pratique sportive et enfin le souhait de se protéger soi-même en tant qu'enseignant·e. Ces cinq raisons ont été citées en majorité lors des entretiens réalisés avec le corps enseignant du secondaire I.

### 3.5 Quelles actions les enseignant·e·s mettent-il·elle·s en place lorsqu'une tenue vestimentaire d'élève est inadaptée en classe ?

#### 3.5.1 Remarque verbale à part des autres élèves

La première action mise en place par les enseignant·e·s lorsqu'il·elle·s sont confronté·e·s à une tenue d'élève inadaptée en classe est la remarque verbale. Cette action est largement majoritaire, puisqu'elle a été citée par toutes les personnes interrogées. Toutes manifestent le souhait d'échanger avec l'élève au sujet de sa tenue vestimentaire dans le but de lui faire comprendre que cette dernière n'est pas adaptée pour venir à l'école. Evidemment, chacun·e agit en fonction de ses convictions personnelles ce qui crée des situations où certain·e·s enseignant·e·s sont plus direct·e·s envers les élèves alors que la plupart sont davantage sur la retenue.

*Et bien je l'ai pris à part et je lui ai dit franchement que c'était extrêmement provocant et que de ne pas avoir de sous-vêtements surtout en haut, avec des tétons qui pointent, ce n'était pas possible et qu'il fallait oublier pour l'école. (Francine)*

*Il me semble que je n'ai pas dit grand-chose... Il me semble que j'ai juste dit quelque chose du type : « Écoute... Fais attention avec ce genre d'habit ». (Maya)*

*Alors je l'ai fait verbalement au début de la leçon, devant les autres camarades. Je n'ai vraiment pas pris de gants, j'ai dit quelque chose du type : « écoute toi ça ne va pas comment tu es habillé ». Et donc il y en a une qui est allée s'habiller car elle avait un t-shirt dans son casier [...]. (Axel)*

De plus, quand il a été demandé aux enseignant·e·s de décrire plus précisément comment il·elle·s procèdent pour échanger avec l'élève au sujet d'une tenue vestimentaire inappropriée, bon nombre d'entre eux·elles expliquent prendre l'élève à part des autres camarades. Généralement, la remarque verbale de l'enseignant·e s'effectue en fin de leçon, une fois que les autres élèves de la classe sont sorti·e·s. Il a également été cité que certain·e·s enseignant·e·s agissent lors de la leçon, en prenant l'élève à part des autres camarades, par exemple derrière la porte pour lui faire une remarque concernant sa tenue. Cela se produit notamment lors des leçons d'éducation physique. En agissant majoritairement à part du reste de la classe, les enseignant·e·s souhaitent garantir la discrétion et la bienveillance de leur remarque verbale.

*Je me permettrais quand même de les prendre à part pour leur expliquer deux, trois petites choses, mais pas devant tout le monde. Comme je l'ai fait au début de ma carrière comme je t'ai dit, où j'ai vraiment conseillé [...]. (Francine)*

Notons encore que plusieurs enseignant·e·s s'accordent à dire qu'il·elle·s envisageraient de téléphoner aux parents de l'élève dans le seul et unique cas où aucun changement dans la tenue vestimentaire de l'élève en question n'opérerait. Si vraiment il ne devait pas y avoir d'amélioration dans la manière de s'habiller de l'élève malgré plusieurs remarques verbales de leur part, il·elle·s souhaiteraient échanger avec les parents pour exposer le problème.

*Je pense que je passerais d'abord par l'élève et s'il n'y a pas de changement, je passerais par les parents pour savoir si eux cautionnent. Dès le moment où ils cautionnent, et bien c'est leur éducation donc je ne vais pas remettre en question leur éducation. (Emilien)*

Ainsi, l'élément saillant qui ressort de tous les entretiens est le souhait émis par le corps enseignant du secondaire I de discuter avec les élèves dont la tenue vestimentaire est jugée inadaptée pour venir à l'école. De plus, la plupart des enseignant·e·s interrogé·e·s souhaitent s'entretenir avec l'élève en dehors du regard d'autres camarades, généralement en fin de leçon. Tous estiment qu'un quelconque problème de tenue vestimentaire devrait se régler par la discussion en tentant de trouver les bons

mots et les bons arguments pour expliquer et convaincre l'élève que la tenue n'est pas adéquate. Ceci permet de mettre en évidence le souci de bienveillance qui prévaut chez les enseignant·e·s interrogé·e·s. Cela sera rediscuté plus loin dans cette analyse.

### 3.5.2 Faire mettre sa veste ou un autre vêtement

La deuxième action mise en place par les enseignant·e·s lorsque ces dernier·ère·s sont confronté·e·s à une tenue vestimentaire qu'il·elle·s jugent inadaptée en classe est de faire mettre la veste à l'élève dont il est question. Cette solution est envisagée par quatre enseignant·e·s interrogé·e·s. Il·elle·s estiment que cela permet facilement et rapidement de répondre au problème de la tenue inadaptée en classe. Il leur arrive également parfois d'intervenir auprès d'élèves directement dans les couloirs de l'école en leur demandant succinctement de porter ou de fermer leur veste car le vêtement porté en dessous n'est pas convenable selon eux.

*[...] il y a justement cette fille dans le module 11'2 qui vient tout le temps habillée avec son dos nu. Il y a des profs que ça ne dérange pas du tout et il y a des profs qui demandent à cette fille de mettre sa veste. (Axel)*

*Ça m'est quand même déjà arrivé de croiser des filles dans les couloirs et qu'il fasse froid et que je leur dise devant les autres élèves de fermer leur veste. Ce sont des petits commentaires qui ne visent pas à les attaquer [...]. (Kim)*

Toutefois, certain·e·s enseignant·e·s ont confié avoir été emprunté·e·s lorsqu'il·elle·s demandaient à l'élève de porter sa veste en classe car ce·cette dernier·ère n'avait pas de veste ou de jaquette lui permettant de se couvrir. Par conséquent, l'action mise alors en place par les enseignant·e·s était de demander à l'élève de porter un autre vêtement par-dessus celui inadéquat déjà porté. Ceci est arrivé à seulement deux enseignant·e·s interrogé·e·s qui ont accepté de partager leur expérience fort enrichissante.

*Une des élèves qui avait un décolleté très prononcé, je le lui ai fait savoir une fois. Ensuite, la semaine suivante, elle est revenue avec un décolleté, et ça a continué. Je lui ai alors reparlé et elle m'a dit « oui mais madame ça va, c'est à la mode » je me suis dit bon ok... Je lui ai dit « mais par contre moi je te préviens, je vais prendre un vieux pull à moi de la maison, je vais le mettre au fond de la classe, et si je vois un décolleté pareil, et bien tu mettras le pull » car je lui avais déjà dit une fois mais elle n'avait pas de jaquette ni de veste pour se couvrir. Donc cette fois-ci j'ai prévu le coup et j'ai mis un pull au fond de la classe. Elle est revenue avec un décolleté alors je lui ai dit « et bien tiens tu peux mettre le pull ». [...] Elle a donc mis le pull et après elle n'est plus jamais revenue avec un décolleté. (Manon)*

*Bon la fois où j'étais embêté, j'ai demandé à la fille d'aller s'habiller mais elle m'a dit qu'elle n'avait rien. Et en fait c'est une copine qui lui a prêté un t-shirt alors elle a pu mettre ça même si c'était dégueulasse puisque c'était un t-shirt beaucoup trop grand. Donc elle a mis ça par-dessus ce qu'elle portait, elle avait*

*plus l'air bête qu'avant mais au moins elle était couverte. Concernant le deuxième cas, elle a pu aller s'habiller car elle avait des habits dans son casier. (Axel)*

Enfin, pour une seule des enseignant·e·s interrogé·e·s, il a été envisagé de renvoyer à la maison l'élève qui portait une tenue inadaptée pour l'école. Toutefois, cette enseignante précise que cela s'est produit plusieurs années auparavant et qu'elle ne procéderait plus de la même manière maintenant.

*Là je l'ai renvoyée à la maison. C'est la première fois que, au niveau vestimentaire, je renvoyais une élève à la maison. Mais pour son bien. Je ne l'ai pas du tout humiliée. C'est juste que ça m'a choqué quand elle est venue vers moi. (Francine)*

En résumé, quelques enseignant·e·s agissent, en supplément de la remarque verbale, en demandant aux élèves ayant une tenue inadaptée en classe de porter leur veste ou un autre vêtement permettant de les couvrir davantage. Dans de très rares cas, il·elle·s envisagent de renvoyer l'élève à la maison pour le faire changer de vêtement.

### 3.5.3 Pas d'annotation dans le carnet de devoirs ni de devoir supplémentaire

Enfin, la présentation de ces résultats serait incomplète sans parler de l'opinion des enseignant·e·s de recourir à l'annotation dans le carnet de devoirs ou au devoir supplémentaire donné à l'élève dont la tenue vestimentaire est inappropriée pour se rendre en classe. Quand bien même deux enseignant·e·s s'accordent à dire qu'il·elle·s pourraient se voir mettre une annotation dans le carnet de devoirs dans l'unique cas où il·elle·s estiment nécessaire d'en informer le-la maître·esse de module<sup>1</sup> ou le parent de l'élève, tou·te·s les autres enseignant·e·s interrogé·e·s estiment que ces deux actions seraient malvenues au vu d'une telle situation. Plusieurs mentionnent qu'il·elle·s n'ont jamais dû y recourir et ne l'envisagent tout simplement pas. Le but pour la majorité des enseignant·e·s interrogé·e·s n'est pas de sanctionner l'élève mais bien avant tout d'échanger avec lui·elle au sujet de sa tenue vestimentaire si celle-ci devait être jugée inadéquate.

*Je le ferai dans le cas où le maître de module me demande de le noter dans le carnet pour montrer que je l'ai notifié. Dans ce cas, j'expliquerais à l'élève que voilà car il n'avait pas une tenue correcte pour venir à l'école, je suis contrainte de lui mettre une remarque. Mais j'en discuterai et je ne me permettrais pas de mettre une remarque comme ça. (Maya)*

L'annotation dans le carnet de devoirs ainsi que le devoir supplémentaire donné à l'élève dans le but de le sanctionner ne sont donc pas des actions mises en place par les enseignant·e·s lorsque ces dernier·ère·s sont confronté·e·s à une tenue vestimentaire inadéquate. Finalement, bien que cela puisse être interprété comme un manquement au règlement qui stipule que l'élève doit porter une

---

<sup>1</sup> Aussi appelé·e « maître·esse de classe » dans certains cantons.

tenue décente, les enseignant·e·s ne jugent pas nécessaire de sanctionner l'élève comme il pourrait être fait lors d'une transgression d'une autre règle.

\*\*\*

En conclusion de cette troisième sous-question de recherche, les deux actions principales mises en place par le corps enseignant sont la remarque verbale visant à avoir une discussion avec l'élève au sujet de sa tenue vestimentaire ainsi que la demande de porter sa veste ou un autre vêtement permettant de cacher la tenue inadéquate. Ce sont les deux éléments majoritaires qui se dégagent des entretiens réalisés avec les enseignant·e·s du secondaire I.

## 3.6 Résultats et analyse complémentaires

### 3.6.1 Bienveillance

En complément des résultats obtenus pour la question de recherche principale et pour les trois sous-questions de recherche, d'autres résultats intéressants qui n'avaient pas été envisagés jusqu'ici ont été cités par les enseignant·e·s. Ainsi, ces résultats permettant d'apporter un autre éclairage à la thématique, il est jugé judicieux de les présenter dans cette partie complémentaire aux résultats et à l'analyse.

L'élément dominant ressenti au terme de tous les entretiens effectués est qu'il se dégage une grande bienveillance de la part des enseignant·e·s exprimée envers les élèves. Ceci s'est ressenti dans le discours de chaque personne interrogée et a également été cité à de nombreuses reprises lors des interviews. L'essentiel selon le corps enseignant est de conseiller les élèves sans les juger s'il devait y avoir un quelconque désaccord au sujet d'une tenue vestimentaire portée en classe.

*[...] je n'aimerais pas que d'autres élèves se moquent de lui. Ce n'est pas moi que ça dérange directement mais je le ferai pour éviter les rires d'autres camarades. C'est dans un souci de bienveillance. (Manon)*

*Oui exactement et c'était aussi dans un souci de bienveillance que je l'ai fait pour elle. Je ne percevais rien de mal dans ce que j'avais à lui dire c'était juste le fait qu'on soit en sport et qu'il fallait qu'elle puisse bouger pour faire la leçon comme les autres. C'était une question pratique. (Alain)*

Deux enseignantes interrogées se montrent tellement bienveillantes envers leurs élèves qu'elles émettent le souhait de discuter de cette thématique des tenues vestimentaires en cours d'éducation générale et sociale<sup>2</sup>. Elles estiment que les questions relatives à l'habillement dans différents contextes du quotidien pourraient être abordées dans ce cours et jugent même utile de coacher les élèves afin de leur apprendre quelques bases pour s'habiller décemment en toutes circonstances.

---

<sup>2</sup> Cours dispensé à raison d'une leçon hebdomadaire en 9S, 10S et 11S dans le canton du Jura.

Ce souci de bienveillance relevé par le corps enseignant interrogé peut s'expliquer de deux façons. Tout d'abord, il peut être expliqué par le fait que certain·e·s enseignant·e·s sont parents et projettent donc leur influence de parent sur leurs élèves même si cela est involontaire. Cet élément a été cité à deux reprises par des enseignant·e·s qui avouent parfois agir en classe sous l'influence de leur rôle de parent provenant du domaine privé. Il·elle·s craignaient d'ailleurs que leur côté maternel ou paternel influence leur discours d'enseignant·e lors de l'entretien. Finalement, ceci n'a été de loin pas un problème puisque le but était bel et bien de recueillir des discours authentiques émis par les enseignant·e·s.

*Il faut que je mette mon côté maman loin et que je garde mon côté prof, car moi j'agis plus souvent comme une mère que comme une prof. (Kim)*

*C'est difficile car j'ai du mal à me retirer de l'étiquette de papa quand je parle de vestimentaire. (Alain)*

De plus, ce souci de bienveillance peut également s'expliquer par le fait qu'il fait écho au devoir d'instruction et d'éducation auquel est soumis·e l'enseignant·e comme le rappelle la CIIP. Tou·te·s les enseignant·e·s interrogé·e·s sont conscient·e·s que l'éducation des élèves relève également de l'école et donc qu'il·elle·s participent à cette mission en complément des parents. Par conséquent, tou·te·s jugent légitime d'intervenir auprès d'élèves dans le cas où une tenue vestimentaire portée est inadéquate pour l'école.

*Je pense qu'on va un peu plus loin que ce qu'on devrait mais en même temps on est quand même une figure qui aident ces jeunes à se développer dans les règles de vie. Donc ce genre de chose-là, je pense qu'on peut donner notre avis et en parler dans le cadre de l'école, vraiment dans un but pédagogique en fait. (Maya)*

### 3.6.2 Réaction de l'élève

Un autre élément discuté lors des entretiens était la réaction de l'élève lorsque l'enseignant·e intervient en raison d'une tenue vestimentaire qu'il·elle juge inadaptée. Il n'avait pas été envisagé de discuter cela avec les personnes interrogées mais il a finalement été jugé intéressant de récolter l'expérience des enseignant·e·s concernant les réactions obtenues des élèves. Pour la plupart des enseignant·e·s qui sont déjà intervenu·e·s, les élèves ont pour la grande majorité bien réagi et aucune relation de conflit ne s'est instaurée entre les deux protagonistes. Ceci s'explique certainement en partie grâce à la bienveillance et au respect communiqués par l'enseignant·e envers l'élève lors de leurs échanges verbaux. D'après le discours du corps enseignant interrogé, les élèves comprennent que les remarques qui leur sont faites sont destinées à les aider et à les protéger et non à les humilier ou à les juger.

*Donc je pense qu'il y a le dialogue, si on n'entre pas avec eux dans le conflit, je pense que l'habillement se passe très bien. Comme la fille que j'ai renvoyée, j'ai été très bienveillante avec elle, c'est pour ça qu'elle ne s'est pas opposée à moi. Et puis même les parents non plus. (Francine)*

*Avec les 4 élèves avec qui j'ai dû intervenir, jamais ils m'en ont voulu, jamais ils ne m'ont fait la gueule au cours suivant, jamais ils n'ont pleuré ou quoi que ce soit. C'était toujours très très calme. Ils n'avaient plutôt pas envie que je sois déçue peut-être. (Manon)*

*Écoute je n'ai jamais eu de mauvaises réactions. Ils me disent parfois « Oh mais ça va madame je n'ai pas froid ». Généralement elles ne se sentent pas du tout agressées. (Kim)*

Pour deux enseignant·e·s interrogé·e·s seulement, la réaction de l'élève a parfois été un peu plus virulente, notamment car l'élève s'est braquée ou car elle a accusé l'enseignant·e de ne pas être à même de lui faire une telle remarque étant donné qu'il-elle n'était pas l'un de ses parents. Dans de tels cas, les deux enseignant·e·s n'ont pas été plus loin dans leurs actions, estimant qu'il-elle-s avaient dit ce qui leur semblait important à l'élève.

*Je me rappelle avoir eu une fois comme réponse : « vous n'êtes pas ma mère, vous n'êtes pas mon père ». Et donc là j'ai botté en touche. Je n'ai pas continué. Mais ça ne devait pas être en classe, ça ne devait pas être avec des élèves que j'avais l'habitude d'avoir. (Alain)*

*Le problème c'est qu'elles s'étaient un petit peu braquées et je n'étais donc pas allée plus loin dans la discussion car j'avais peur de casser le lien en fait. (Maya)*

### 3.6.3 Et le jogging ?

Au travers des échanges avec les enseignant·e·s, nombreuses sont les tenues vestimentaires qui ont été discutées. Un intérêt prédominant concernant leur opinion sur les joggings était manifesté et il est intéressant de relever ici l'avis général des enseignant·e·s concernant ce vêtement. Tout d'abord, il est à noter que tou·te·s les enseignant·e·s interrogé·e·s remarquent que les joggings sont bel et bien présents en classe chez leurs élèves et qu'ils sont toujours plus nombreux. Ensuite, concernant l'appréciation de cette tenue, les enseignant·e·s ne la jugent pas inadéquate pour venir à l'école bien qu'il-elle-s estiment que ce vêtement ait plutôt sa place à la maison le soir ou le week-end. De manière générale, les enseignant·e·s préfèrent voir les élèves vêtu·e·s d'un jogging plutôt que d'une tenue transparente, laissant apparaître le sous-vêtement, trop courte ou encore avec un décolleté trop prononcé. Ainsi, les enseignant·e·s expriment le fait que le jogging ne les dérange pas à l'école et donc qu'il-elle-s n'interviendraient pas en raison de cette tenue vestimentaire.

*Alors écoute, moi jusqu'à maintenant je ne suis jamais intervenue à cause de jogging car je trouve que oui il y a une tendance mais ça va encore. De plus, ils sont des joggings encore assez classe. De temps à autre*

*tu as un élève qui a un bas de jogging mais voilà, pour moi ça ne pose pas de problème ce n'est pas une fatalité. (Kim)*

*Alors finalement je ne suis pas là pour juger. Au début je me suis dit il vient en training... Quand même il pourrait venir en jeans mais au final non. S'il est bien habillé pour lui en jogging bah alors je respecte. Moi si je veux mettre une chemise, un pull, un costard, je m'habille comme je veux. (Axel)*

Au vu de ces résultats, il peut être conclu que les enseignant·e·s tiennent compte de la recherche identitaire à laquelle les élèves sont soumis·es et qu'il·elle·s respectent le besoin d'appartenance à un groupe pour chaque élève. Si ce besoin d'appartenance au groupe se manifeste par le port d'un jogging à l'école afin de s'identifier par le vêtement aux autres camarades, cela ne semble pas suscité de problème pour le corps enseignant du secondaire I.

## 4 Apports et limites de la recherche

Les apports de cette recherche sont nombreux et nécessitent d'être explicités. Tout d'abord, le fait de recourir à l'entretien semi-directif pour récolter des données empiriques qui sont ensuite analysées dans le cadre de cette recherche présente de nombreux avantages. Premièrement, les éléments recueillis auprès des enseignant·e·s interrogé·e·s sont détaillés et d'une grande richesse en comparaison avec une méthode quantitative par questionnaires par exemple. Campenhoudt et Quivy (2011) parlent du « degré de profondeur des éléments d'analyse recueillis » (p. 172). Deuxièmement, l'entretien semi-directif a l'avantage de présenter une certaine souplesse au vu des questions générales et orientées vers l'interviewé·e qu'il propose. L'intérêt porte sur le point de vue de la personne interrogée alors que les intérêts spécifiques de l'enquêteur·rice sont laissés de côté (HEP BEJUNE, S. Padiglia, communication personnelle, 2021). A cela s'ajoute la liberté des réponses de l'interviewé·e. Ce·cette dernier·ère peut parfois s'égarer mais cela ne pose aucun problème au·à la chercheur·se. Les divagations ne sont pas considérées comme des nuisances dans cette méthode de recherche, au contraire, elles se sont avérées très enrichissantes. L'enquêteur·rice dispose également d'une certaine liberté car il·elle peut s'éloigner quelque peu de son guide d'entretien en vue de poser de nouvelles questions si celles-ci s'avèrent nécessaires pour comprendre ou développer les propos de l'interviewé·e (HEP BEJUNE, S. Padiglia, communication personnelle, 2021). Enfin, l'utilisation d'un guide d'entretien peut s'avérer rassurant pour l'enquêteur·rice puisqu'il·elle dispose d'un support matériel lui rappelant les différents axes de discussion à aborder. Sa construction et sa préparation permettent ainsi à l'enquêteur·rice de se préparer au mieux à la réalité du terrain à laquelle il·elle est confronté·e puisqu'il l'« oblige à anticiper, à imaginer des situations possibles, des pratiques, des discussions, des limites... En allant au-delà de ce qu'on avait formulé, on devient plus éclairé » (Ramos, 2015, p. 30).

De plus, ce travail de recherche a permis d'identifier quelle était la réalité du terrain concernant les tenues vestimentaires des élèves au secondaire I. Après avoir lu de nombreux articles de presse relater de cette thématique, il a été possible d'étudier ce qui se faisait en pratique par certain·e·s enseignant·e·s du canton du Jura. Il a été identifié comment le corps enseignant perçoit les tenues vestimentaires des élèves, plus particulièrement quelles tenues incitent à intervenir, pour quelles raisons et au travers de quelles actions. A ma grande surprise, la réalité ne semble pas être si problématique que ce que l'actualité et les médias de ces deux dernières années laissaient paraître. En effet, il peut être retenu de cette étude qualitative que les enseignant·e·s du secondaire I ne sont pas souvent confronté·e·s à des tenues vestimentaires d'élèves inadaptées pour l'école, du moins pour ce qu'il en est du collège de Delémont. La plupart des expériences partagées par les enseignant·e·s

datent de plusieurs années auparavant. Concernant les deux polémiques relayées par la presse écrite depuis deux ans maintenant, un point de situation peut être fait. La polémique des *crop tops* ne s'avère finalement pas être si problématique d'après les enseignant·e·s de ce collègue. Toutefois, la question de l'absence de soutien-gorge chez les élèves filles notamment avec des hauts relativement transparents s'avère bien plus sensible. Il peut également être relevé que la thématique des tenues vestimentaires est plus discutée chez les enseignantes que chez les enseignants. Des sujets aussi vifs que celui des tenues vestimentaires des élèves peuvent parfois s'avérer être émotionnellement forts pour certain·e·s enseignant·e·s. Ceci s'est ressenti lors des entretiens réalisés pour cette recherche puisque la plupart des enseignant·e·s interrogé·e·s avaient beaucoup à dire sur le sujet. L'autre extrême aurait été que les enseignant·e·s n'aient rien eu à partager au sujet de cette thématique. Cela n'a pas été le cas, bien que le discours des enseignants de sexe masculin ait été généralement moins dense.

En outre, cette recherche s'avère grandement utile pour le développement de ma posture d'enseignante réflexive. Elle m'a permis d'étudier la thématique des tenues vestimentaires à l'école selon différentes perspectives ce qui contribue à améliorer mon ouverture d'esprit. Avant d'étudier cette thématique, il m'était difficile de savoir comment réagir face à des élèves portant des tenues que je ne jugeais pas adéquates pour l'école. La lecture d'ouvrages et d'articles ainsi que les entretiens réalisés m'ont permis de pallier cette difficulté et de développer mes connaissances sur le sujet. Les entretiens ont été d'une grande richesse pour ma pratique enseignante. Le fait de récolter diverses opinions d'enseignant·e·s d'âge et de sexe différents a été profitable car cela m'a permis de confronter mon avis personnel sur la thématique à celui des enseignant·e·s et de bénéficier des conseils pratiques de ces dernier·ère·s. Une profonde reconnaissance est exprimée envers les enseignant·e·s ayant fait part de leurs expériences respectives au sujet d'intervention auprès d'élèves ayant une tenue vestimentaire inadaptée. Ces dernières me seront d'une utilité assurée dans mes prochaines années d'enseignement. Elles serviront de point de référence afin de remettre en question mes avis et de combler mes éventuels doutes. Je me sens désormais davantage prête à aborder cette thématique des tenues vestimentaires avec mes élèves si cela s'avère nécessaire étant donné que je dispose d'outils et de pistes d'action qui semblent efficaces et appropriés.

Cependant, ce travail de recherche comporte également certaines limites qu'il est bon de présenter ici. Tout d'abord, le recours à l'entretien semi-directif présente également quelques limites à relever. La première est le problème de subjectivité. Bien que l'enquêteur·rice tente de laisser ses a priori et ses propres perceptions de côté lors de la construction du guide d'entretien et lors des discussions avec la personne interrogée, une part de subjectivité persiste malgré tout au travers des émotions et des perceptions du·de la chercheur·se. Je suis donc consciente que cela ait été parfois mon cas et ait

ainsi influencé le discours des enseignant·e·s interrogé·e·s. De plus, même si le langage verbal se veut soigné et dépourvu de propos subjectifs, il est possible que le langage non verbal s'avère plus difficile à maîtriser lors de l'entretien. Ainsi, certaines gestuelles de mon statut de chercheuse peuvent avoir trahi ma volonté d'objectivité tout au long des entretiens.

De plus, le fait que la thématique des tenues vestimentaires à l'école ne semble pas être si problématique qu'elle n'y paraît amène à penser qu'il serait judicieux de confirmer ce propos en questionnant d'autres enseignant·e·s, d'écoles et de cantons différents par exemple. Ceci permettrait de vérifier si les mêmes conclusions peuvent être tirées ailleurs. De plus, le fait que les enseignant·e·s interrogé·e·s aient été peu souvent confronté·e·s à des tenues vestimentaires d'élèves jugées inadaptées en classe est considéré comme une limite puisque certains propos n'étaient pas réels mais bien hypothétiques. Les éléments de réponses perdent ainsi quelque peu en authenticité. Pour pallier ce problème, il aurait fallu interroger un nombre plus conséquent d'enseignant·e·s et il aurait été envisageable de ne s'attarder qu'aux expériences vécues. Cela aurait également permis de gagner en objectivité au niveau des résultats obtenus. Il est vrai qu'une telle recherche présente beaucoup de subjectivité dans les réponses des enseignant·e·s, ce qui constitue une autre limite envisageable à ce travail.

Ceci étant dit, les discours des enseignant·e·s étant d'une richesse importante, il aurait été intéressant de discuter et d'analyser d'autres pistes de la thématique parfois évoquées par les enseignant·e·s telles que la question du port de l'uniforme, la problématique de la subjectivité du règlement scolaire ou encore la notion de décence. En effet, certains de ces sujets ont été cités par les enseignant·e·s et il a été nécessaire de réorienter le discours afin de ne pas perdre de vue l'objectif de l'entretien qui était de répondre aux questions et sous-questions de recherche. Comme il avait été explicité très tôt dans ce travail, certains choix ont dû être faits afin de préciser au maximum le sujet d'étude. Toutefois, il serait envisageable de prolonger cette recherche sur les tenues vestimentaires au travers des différentes pistes évoquées ici.

Finalement, une dernière limite à cette recherche est qu'elle ne s'intéresse qu'à l'opinion des enseignant·e·s. Il serait fort intéressant de connaître l'avis des élèves concernant les tenues vestimentaires jugées parfois inadaptées pour l'école. Pourquoi portent-il·elle·s ces vêtements ? Comment définissent-il·elle·s la décence ? Comment réagissent-il·elle·s à certaines remarques éventuelles d'enseignant·e·s ? Ceci pourrait également constituer un prolongement à cette recherche.

## Conclusion

Ce travail de recherche avait pour objectif principal d'identifier comment les enseignant·e·s du secondaire I perçoivent les tenues vestimentaires de leurs élèves. Il ressort tout d'abord qu'il·elle·s remarquent une évolution de ces tenues depuis plusieurs années et qu'il·elle·s sont relativement attentif·ve·s à ce que portent leurs élèves comme vêtements en classe. De plus, ce travail consistait également à définir quelles tenues vestimentaires incitent les enseignant·e·s à intervenir. Il apparaît qu'il s'agit principalement des décolletés caractérisés de trop « plongeants », des sous-vêtements apparents tels que strings pour les filles et caleçons pour les garçons, des vêtements laissant apparaître les tétons des élèves ainsi que les tenues trop courtes que ce soit au niveau du haut ou du bas de l'habillement. En outre, il a également été étudié les raisons mentionnées par les enseignant·e·s qui justifient leurs interventions auprès des élèves. A ce titre, les enseignant·e·s interviennent en priorité car il·elle·s jugent une tenue trop sexuée pour l'école, inadaptée aux conditions météorologiques extérieures ou à la pratique sportive, dans le but de préserver l'élève du regard d'autrui et également dans le but de se protéger soi-même en tant qu'enseignant·e. Enfin, le dernier objectif consistait à déterminer les actions mises en place par les enseignant·e·s lorsque ces dernier·ère·s sont confronté·e·s à une tenue vestimentaire qu'il·elle·s jugent inadaptée pour venir en classe. Concernant cela, il apparaît que les enseignant·e·s préconisent avant toute chose la remarque verbale auprès de l'élève et il·elle·s veillent à favoriser la discussion et l'échange avec l'élève en question. Dans un deuxième temps, ces dernier·ère·s demandent parfois à l'élève de porter sa veste ou un autre vêtement afin de pouvoir se couvrir et ainsi dissimuler la tenue vestimentaire jugée inadaptée. Il·elle·s estiment que l'annotation dans le carnet de devoirs ainsi que le devoir supplémentaire servant à sanctionner l'élève n'ont de sens dans une telle situation et n'y ont donc quasiment jamais recours.

Ces résultats ont été à la fois source d'ouverture d'esprit mais également source de réflexion pour ma pratique enseignante. Ils permettront sans nul doute d'orienter mon agir futur en classe et serviront à réajuster ma pratique en me référant aux constatations faites au travers de cette étude. Ces dernières me permettent d'être mieux informée sur l'opinion générale des enseignant·e·s au sujet des tenues vestimentaires et sur les manières d'agir qui conviennent. Ce travail de recherche m'a permis de jongler continuellement entre la position de chercheuse en éducation et celle d'enseignante. Un juste équilibre semble avoir été trouvé puisque je termine ce travail en étant convaincue que mes recherches serviront bel et bien à développer et à améliorer mon devenir dans la profession d'enseignante.

Cette recherche touchant à sa fin, elle remet en question l'utilité des règlements scolaires qui préconisent que les élèves soient vêtue·e·s d'une tenue dite décente et appropriée (Collège de

Delémont, 2021). Sans surprise, aucune définition commune au terme de décence n'est proposée par les enseignant·e·s. Ainsi, l'imprécision des règlements scolaires laissent la possibilité à ces dernier·ère·s de poser la limite de ce qu'il·elle définit comme décent ou non. Comme le souligne A. Kohler (communication personnelle, 13 avril 2022), avoir un règlement plus précis engendrerait le fait que les élèves du secondaire I jouent avec les limites. Il cite comme exemple la demande explicite faite aux élèves d'être vêtu·e·s sur les épaules pour venir à l'école et le fait que certain·e·s élèves portent des vêtements à manches toujours plus courtes.

Par ailleurs, rappelons que l'article 2 de la Loi cantonale jurassienne du 20 décembre 1990 sur l'école obligatoire (LEO) stipule que « l'école assume, solidairement avec la famille, l'éducation et l'instruction de l'enfant ». Ainsi, il relève bien du rôle de l'enseignant·e d'intervenir au sujet des tenues vestimentaires de ses élèves si ce·cette dernier·ère estime qu'elles sont inappropriées pour venir à l'école. Dans ce cas, il est nécessaire que le corps enseignant du secondaire I inculque les bonnes pratiques aux élèves, telles que celle de l'habillement, afin de préparer au mieux ces dernier·ère·s à leur vie future dans la société. Il est légitime de se demander qui endossera ce rôle si le corps enseignant ne le prend pas lui-même à cœur.

Enfin et pour conclure, la thématique des tenues vestimentaires rappelle que la société est en constante évolution et qu'elle n'épargne pas les lieux scolaires. Ainsi l'enseignant·e se doit de confronter perpétuellement son éthique personnelle aux évolutions sociétales et de jouer son rôle d'instructeur·rice et d'éducateur·rice. Pour ce faire, il est judicieux d'accueillir tous les points de vue étant donné qu'écouter ne signifie pas forcément adhérer aux différentes pratiques. Ceci permettra ainsi de multiplier les différentes perspectives et de garder une certaine ouverture d'esprit. En ce qui concerne l'intervention auprès des élèves, il est à retenir la nécessité de créer des espaces d'échanges et de dialogues dans le but de maintenir la bienveillance et le respect de chaque élève et de condamner l'humiliation et le rabaissement.

## Liste des dessins, figures et tableaux

Dessin 1 : Dessin de Thierry Jollet paru le 30 septembre 2020 dans le quotidien régional « La Nouvelle République » pour l'article : Tenue « républicaine » : entre short et uniforme, le respect balance ..... 1

Figure 1 : Pyramide des besoins selon Abraham Maslow tirée de <https://fr.wikipedia.org> .....12

Tableau 1 : Récapitulatif des entretiens réalisés avec le corps enseignant .....23

## Bibliographie

### Ouvrages

- Amadiou, J.-F. (2005). *Le poids des apparences : beauté, amour et gloire*. Paris : Odile Jacob.
- Amblard, O. (1997). *Chacun son look*. Paris : De la Martinière Jeunesse.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Coslin, P. (2007). *La socialisation de l'adolescent*. Paris : Armand Colin.
- Dubar, C. (2010). *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*. Paris : Presses universitaires de France.
- Marcelli, D., & Le Breton, D. (2010). *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*. Paris : PUF.
- Montardre, H. (2001). *Filles et garçons, êtes-vous si différents ?*. Paris : De la Martinière jeunesse.
- Pasquier, D. (2005). *Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité*. Paris : Autrement.
- Pastoureau, M. (2004). *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*. Paris : Seuil.
- Pommereau, X. (2006). *Ado à fleur de peau : ce que révèle son apparence*. Paris : Albin Michel.
- Ramos, E. (2015). *L'entretien compréhensif en sociologie : usages, pratiques, analyses*. Paris : Armand Colin.
- Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Van der Maren, J.-M. (2003). *La recherche appliquée en pédagogie. Des modèles pour l'enseignement*. Bruxelles : Editions De Boeck Université.

### Articles scientifiques

- Deschodt, G. (2010). La pudeur, un bilan. *Hypothèses*, 13(1), 95-105. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2010-1-page-95.htm>
- Fleurdorger, D. (2005). Du vêtement en général... et de celui de l'exclusion en particulier. *Le Sociographe*, 17, 13-21. Disponible à l'adresse : <https://docplayer.fr/20688572-Du-vetement-en-general.html>
- Julien, M.-P. (2014). Choisir ses vêtements et questionner l'incorporation des habitus. *Revue des sciences sociales*, 51, 134-143. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/revss/3480>

Kohler, A. (2021). Processus rhétoriques et psychosociaux d'un « débat émotionnel » à l'occasion d'une indignation féministe. *Journal of the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory and Rhetoric*, 19(2), 175-204. Disponible à l'adresse : [https://www.fssp.uaic.ro/argumentum/Numarul%2019%20issue%202/08\\_A\\_Kohler\\_tehno.pdf](https://www.fssp.uaic.ro/argumentum/Numarul%2019%20issue%202/08_A_Kohler_tehno.pdf)

Maslow, A. H. (1943). A theory of human motivation. *Psychological Review*, 50(4), 370-396. Disponible à l'adresse : <https://archive.org/details/MaslowA.H.1943.ATheoryOfHumanMotivation.PsychologicalReview504370-396./page/n25/mode/2up>

Pomerantz, S. (2007). Cleavage in a tank top: Bodily prohibition and the discourses of school dress codes. *Alberta Journal of Educational Research*, 53(4), 373-386. Disponible à l'adresse : <https://dev.journalhosting.ucalgary.ca/index.php/ajer/article/view/55303/42345>

### Brochures et rapports

Aubry-Janketic, J. (2021). *Tenue correcte exigée ! Question écrite n° 3408 du Parti socialiste*. République et canton du Jura. Disponible à l'adresse : <https://www.jura.ch/Scripts/Index.aspx?id=17941&pg=7>

Caron, C. (2006). *Too Sexy to go to School: A discourse analysis of the recurring public debate on girls' dress*. Canadian Communication Association. Disponible à l'adresse : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00331490/file/Caron\\_tooSexy.pdf](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00331490/file/Caron_tooSexy.pdf)

Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. (2003). *Déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), relative aux finalités et objectifs de l'École publique*. Plan d'Etudes Romand. Disponible à l'adresse : [https://www.plandetudes.ch/documents/10273/36379/Declaration\\_CIIP\\_PER\\_BROCHURE\\_PG-2.pdf](https://www.plandetudes.ch/documents/10273/36379/Declaration_CIIP_PER_BROCHURE_PG-2.pdf)

### Travaux de fin d'études

Arns, J. (2017). *Undressing the dress codes: an analysis of gender in high school dress code policies* [Thèse de Doctorat, Université de Sacramento]. Disponible à l'adresse : [https://csu-csus.esploro.exlibrisgroup.com/esploro/outputs/graduate/Undressing-the-dress-codes--an/99257831123701671?institution=01CALIS\\_USL](https://csu-csus.esploro.exlibrisgroup.com/esploro/outputs/graduate/Undressing-the-dress-codes--an/99257831123701671?institution=01CALIS_USL)

Decrausaz, E. (2013). *La tenue vestimentaire : importance identitaire et stigmatisation* [Mémoire professionnel pour le degré secondaire I, Haute école pédagogique Vaud]. RERO doc. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/257002>

Fornallaz, A. (2006). *Représentations d'élèves relatives aux codes vestimentaires à l'école et à l'uniforme scolaire* [Mémoire de Bachelor en enseignement et de diplôme d'enseignant des degrés secondaire I et II, Haute école pédagogique Vaud]. PDF en ligne indisponible.

Rime, C. (2020). « *Shocking !* » *La règlementation des tenues vestimentaires des élèves au secondaire I* [Mémoire de Master en secondaire I, Haute école pédagogique Vaud]. PDF en ligne indisponible.

Schneeberger, P. (2012). *Influence de l'apparence de l'élève sur le jugement de l'enseignant* [Mémoire de Bachelor, Haute école pédagogique BEJUNE]. Ma.hep-bejune. PDF en ligne indisponible.

Stettler, G. (1994). *Le look des adolescents, une approche du langage vestimentaire, Enquête auprès des de quelques jeunes d'une permanence éducative en milieu urbain* [Mémoire de diplôme d'éducateur spécialisé, Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne]. PDF en ligne indisponible.

### Articles de presse

Deschamps, A. (2021, 28 août). Thurmann bannit le crop top et fait débat. *Le Quotidien Jurassien*, 197, 9.

Jelassi, S. (2020, 29 septembre). La polémique du "t-shirt de la honte" s'étend à plusieurs écoles romandes. *Radio Télévision Suisse*. <https://www.rts.ch/info/suisse/11640691-la-polemique-du-tshirt-de-la-honte-setend-a-plusieurs-ecoles-romandes.html>

Pernet, A. (2021, 14 août). Les "vêtements provocants" désormais interdits à l'école secondaire de Gampel (VS). *Radio Télévision Suisse*. <https://www.rts.ch/info/regions/valais/12417445-les-vetements-provocants-desormais-interdits-a-lecole-secondaire-de-gampel-vs.html>

Schlaepfer, H. (2021, 3 février). Blâmée de ne pas porter de soutien-gorge, une collégienne s'indigne à Fribourg. *Radio Télévision Suisse*. <https://www.rts.ch/info/regions/fribourg/11947086-blamee-de-ne-pas-porter-de-soutien-gorge-une-collegienne-sindigne-a-fribourg.html>

Toussaint, C. (2021, 26 août). Commentaire : pas de crop top au collège Thurmann. *Radio Fréquence Jura*. <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20210826-Commentaire-pas-de-crop-top-au-college-Thurmann.html>

Auteur inconnu. (2020, 30 septembre). Rassemblement pour protester contre le "t-shirt de la honte" à Genève. *Radio Télévision Suisse*. <https://www.rts.ch/info/regions/geneve/11642330-rassemblement-pour-protester-contre-le-tshirt-de-la-honte-a-geneve.html>

Auteur inconnu. (2020, 05 octobre). Le canton de Vaud interdit la pratique du "t-shirt de la honte". *Radio Télévision Suisse*. <https://www.rts.ch/info/regions/vaud/11655330-le-canton-de-vaud-interdit-la-pratique-du-tshirt-de-la-honte.html>

### Document multimédia

Boisset, R. & Gaillard Torrent, C. (2020, 30 octobre). Un mois après la polémique du « t-shirt de la honte », l'habillement à l'école continue de faire débat [Vidéo]. In *19h30*. Radio Télévision Suisse. <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:11716903>

### Textes législatifs

Loi cantonale jurassienne du 20 décembre 1990 sur l'école obligatoire (RSJU 410.11 ; état le 21.10.2021)

Loi cantonale jurassienne du 29 juin 1993 sur l'Ordonnance portant exécution de la loi scolaire (Ordonnance scolaire) (RSJU 410.111 ; état le 21.10.2021)

Loi cantonale vaudoise du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO) (BLV 400.02 ; état le 14.10.2021)

### Sites internet

Collège de Delémont. (2021). *Règlement*. <https://www.college-delemont.ch/fr/Infos-pratiques/Reglement.html>

Collège de Delémont. (2021). *Les enseignants*. <https://www.college-delemont.ch/fr/Vie-de-l-ecole/Les-enseignants.html>

Collège Thurmann. (2021, août). *Documents*. <http://www.college-thurmann.ch/public/documents.php?langId=1>

Dictionnaire de l'Académie française. (2019, 25 janvier). *Décence*. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9D0390>

Ecole Secondaire Val Terbi. (s. d.). *Mémento à l'usage des élèves et des parents*. [https://www.esvalterbi.ch/images/pdf/ESVT\\_Memento\\_eleves\\_parents.pdf](https://www.esvalterbi.ch/images/pdf/ESVT_Memento_eleves_parents.pdf)

Wikipédia. (2022, 12 avril). *Pyramide des besoins*. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pyramide\\_des\\_besoins](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pyramide_des_besoins)

## Annexe 1 : Exemple d'email envoyé au corps enseignant



Ottet Malorie

jeu. 20/01, 10:42

📧 Répondre à tous | ▼

Bonjour,

Etant stagiaire au Collège de Delémont avec M. Romain Béguelin en sciences naturelles, je réalise actuellement mon Mémoire de Master dans le cadre de ma dernière année de formation à la HEP Bejune de Bienne. La thématique de mon mémoire est la suivante : Les tenues vestimentaires des élèves au secondaire I. Plus précisément, je souhaite, au travers de ma recherche, connaître la perception des enseignants sur les tenues vestimentaires de leurs élèves et identifier leurs modes de fonctionnement à ce sujet.

Pour ce faire, je réalise des entretiens avec quelques enseignants du Collège d'une durée d'environ 30 minutes. Je souhaite interroger différents profils d'enseignants, avec des branches, des sexes et des âges différents. Les entretiens seront enregistrés pour faciliter ensuite la retranscription et l'analyse des réponses. Toutefois, ils seront détruits une fois mon Mémoire terminé, soit au mois de mai prochain. De plus, les noms des enseignants participant à mon étude resteront anonymes et ne figureront pas dans mon travail puisque je veillerai à utiliser des noms d'emprunt.

Ainsi, si vous avez quelque temps à m'accorder et que vous êtes intéressé à participer à ma recherche, n'hésitez pas à me le faire savoir par retour de cet email en m'indiquant vos disponibilités pour les semaines à venir (jusqu'à fin février sans soucis). Etant relativement disponible pour ma part, je pourrai sans problème m'adapter à vos tranches horaires libres. Votre participation me serait grandement utile.

Je vous remercie d'ores et déjà pour l'attention que vous porterez à ce message et je vous souhaite une agréable journée.

Cordialement,

Malorie Ottet

## Annexe 2 : Guide d'entretien

### **Éléments de contexte :**

Date :	Lieu :
Homme/Femme :	
Âge :	
Nombre d'années d'enseignement :	
Branches d'enseignement :	

### **Introduction :**

- Merci d'avoir accepté de me rencontrer et de participer à mon enquête.
- Je m'appelle Malorie Ottet, je suis en 2<sup>ème</sup> année à la HEP BEJUNE de Bienne et je réalise actuellement mon Mémoire de Master, raison pour laquelle je réalise quelques entretiens avec des enseignant·e·s du collège. Durant cet entretien, je ne suis donc plus vraiment stagiaire au Collège de Delémont mais plutôt chercheuse en éducation.
- Pour rappel, le sujet de cet entretien est les tenues vestimentaires des élèves au secondaire I, plus précisément, la perception de ces dernières par les enseignant·e·s.
- Pour rappel, l'entretien devrait durer environ 30 minutes et sera enregistré pour des raisons pratiques de retranscription et d'analyse. Est-ce que cela vous convient toujours ?
- Est-ce que tout est clair pour vous ?

***But : Se présenter, rappeler les raisons de cet entretien et certaines particularités.***

### **Éléments de contexte :**

- Pour situer cet entretien, si vous êtes d'accord, je prends note de quelques éléments de contexte. Avec votre aide, je vais compléter l'encadré suivant (prendre l'encadré en 1ère page du guide d'entretien).

***But : situer le contexte de l'entretien et le profil de la personne interrogée. Commencer par écrit pour mettre la personne à l'aise.***

<p><b>Ouverture :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Etant donné que vous enseignez depuis ... années, trouvez-vous que les tenues vestimentaires des élèves ont changé entre vos débuts et maintenant ?</li> <li>• Si non, à votre avis, comment cela se fait-il ?</li> <li>• Si oui, à votre avis, comment cela se fait-il ? A votre avis, pourquoi ce changement ?</li> <li>– Comment décririez-vous le ou les style(s) vestimentaire(s) de vos élèves aujourd’hui ?</li> <li>• Avez-vous des exemples de tenues vestimentaires que vos élèves portent de nos jours ?</li> <li>– Êtes-vous regardant·e des tenues vestimentaires de vos élèves ? Pourquoi ?</li> </ul>	<p><b>But : Mettre en confiance la personne avec des questions simples et ouvertes. Identifier comment l’enseignant·e perçoit les tenues vestimentaires de ses élèves.</b></p>						
<p><b>Interventions sur les tenues :</b></p>	<p>– Vous est-il déjà arrivé de devoir intervenir auprès d’un·e élève en raison de sa tenue vestimentaire ?</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">OUI</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">NON</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Si oui, pouvez-vous me raconter comment cela s’est passé ? Pourquoi avez-vous dû intervenir ?</td> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Si non, comment expliquez-vous que vous n’avez jamais eu à le faire ?</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Si non, quelles seraient les limites à ne pas franchir pour vous ?</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pouvez-vous citer des exemples de tenues vestimentaires d’élèves qui sont, selon vous, inadaptées pour venir en classe et qui nécessiteraient donc une intervention de la part de l’enseignant·e ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Y a-t-il certain·e·s élèves de ce Collège qui portent ce type de tenues vestimentaires ?</li> </ul> </li> <li>– Le <i>crop-top</i> a beaucoup été discuté dans certains collèges ces derniers temps. Quelle est votre vision de ce vêtement ?</li> <li>– Dans le règlement du collège, il est stipulé que les élèves doivent venir à l’école avec une tenue appropriée et décente. Qu’est-ce que vous incluez dans les termes de tenue appropriée et décente ?</li> <li>– Pensez-vous qu’il est de la « mission » de l’enseignant·e d’intervenir auprès des élèves lorsqu’il·elle·s ont une tenue vestimentaire qui ne convient pas pour venir à l’école ?</li> <li>– Est-ce que vous pensez qu’il est plus difficile d’intervenir pour un enseignant que pour une enseignante ?</li> </ul>	OUI	NON	Si oui, pouvez-vous me raconter comment cela s’est passé ? Pourquoi avez-vous dû intervenir ?	Si non, comment expliquez-vous que vous n’avez jamais eu à le faire ?	Si non, quelles seraient les limites à ne pas franchir pour vous ?		<p><b>But : Identifier si l’enseignant·e a une quelconque expérience en matière d’interventions auprès d’élèves ayant une tenue vestimentaire inadaptée pour l’école. Inventorier les tenues vestimentaires des élèves qui incitent les enseignant·e·s à intervenir dans le cadre de l’école.</b></p>
OUI	NON							
Si oui, pouvez-vous me raconter comment cela s’est passé ? Pourquoi avez-vous dû intervenir ?	Si non, comment expliquez-vous que vous n’avez jamais eu à le faire ?							
Si non, quelles seraient les limites à ne pas franchir pour vous ?								

<b>Raisons des interventions sur les tenues :</b>	<b>EXPERIENCE</b>	<b>NON-EXPERIENCE</b>	<i><b>But : Définir les raisons évoquées par les enseignant·e·s pour justifier leur intervention auprès d'élèves. Identifier si ces raisons sont multiples ou variables selon différents éléments.</b></i>
	<p>Dans le cas de votre expérience, pour quelle(s) raison(s) êtes-vous intervenu·e auprès de l'élève ?</p> <p>Intervenez-vous toujours pour les mêmes raisons lorsqu'une tenue vestimentaire est inadaptée en classe ? Pourquoi ?</p>	<p>Si demain, un·e de vos élèves venait en classe avec une tenue vestimentaire que vous estimez inadaptée pour l'école, que feriez-vous ?</p> <p>Pour quelle(s) raison(s) agiriez-vous ainsi ?</p> <p>Y aurait-il d'autres raisons qui vous pousseraient à intervenir auprès d'un·e élève ?</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Pensez-vous que votre intervention soit dépendante de votre humeur du jour par exemple ? Pourquoi ?</li> <li>– Pensez-vous que votre intervention soit dépendante de l'élève dont il est question par exemple ? Pourquoi ?</li> </ul>		
<b>Actions lors d'interventions sur les tenues :</b>	<b>EXPERIENCE</b>	<b>NON-EXPERIENCE</b>	<i><b>But : Identifier les modes d'actions des enseignant·e·s lorsqu'il·elle·s considèrent une tenue vestimentaire inadaptée. Inventorier les mesures prises par ces dernier·ère·s.</b></i>
	<p><b>Si cette partie a déjà été discutée avec l'enseignant·e : répéter ses propos, voir s'il rajoute quelque chose.</b></p> <p><b>Sinon :</b> Dans le cas où vous êtes intervenu·e auprès d'un élève, pouvez-vous m'expliquez comment vous avez procédé exactement ?</p> <p>Procédez-vous toujours de la même manière ?</p> <p>Dans le(s) cas où vous êtes intervenu·e, quelle a été la réaction de l'élève ?</p>	<p>Imaginons qu'un·e élève vienne en classe aujourd'hui avec une tenue vestimentaire inadaptée pour l'école, que feriez-vous ?</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Agissez-vous différemment en fonction de la tenue vestimentaire ?</li> <li>– Comment agissez-vous précisément avec l'élève ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devant les camarades, seul à seul, à la pause, ... ?</li> </ul> </li> <li>– Mettez-vous une remarque dans son carnet de devoirs ? Pour quelles raisons ?</li> <li>– Dans un tel cas, donnez-vous un devoir supplémentaire à faire à la maison à l'élève ? Pour quelles raisons ?</li> <li>– Avez-vous déjà eu un retour d'un·e élève, de parent ou de collègue ? Si oui, en quoi consistait-il ?</li> </ul>		

<b>Clôture :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nous arrivons au terme de cet entretien. Souhaitez-vous rajouter quelque chose qui vous semble important et qui n'a pas été abordé jusqu'ici ?</li><li>- Avez-vous d'autres questions ou remarques ?</li><li>- Je peux ainsi éteindre l'enregistreur. Je vous remercie sincèrement pour m'avoir accordé un peu de votre temps précieux et vous souhaite une belle suite de journée.</li></ul>	<b><i>But : Laisser la possibilité à la personne interrogée de rajouter tout élément qu'elle juge important. Remercier la personne.</i></b>
------------------	---	---

Notes éventuelles :

---

---

---

---

---

---

---

---

## Annexe 3 : Autorisation de l'auteur Thierry Jollet d'utiliser son dessin en page de titre

↩ Répondre   ↩ Répondre à tous   → Transférer   ...

### Utilisation d'un dessin sur la page de titre de votre mémoire



Thierry Jollet <thierry.jollet@orange.fr>

05.01.2022 10:56



À : malorie\_10@hotmail.com

Bonjour Malorie,

Je suis très honoré par votre demande.

Je vous autorise bien sûr à utiliser mon dessin pour la page titre de votre mémoire.

Ceci dit je peux vous envoyer une copie par mail car :

- 1) Le dessin sur le site est en 72dpi format web mais insuffisante pour une bonne impression papier. Je peux vous envoyer en 300dpi.
- 2) Pour une raison qui m'échappe, le dessin est tronqué dans sa partie inférieure sur le site. Vous en aurez donc l'intégralité.

Pourrai-je vous envoyer le dessin sur cette adresse mail ?

Merci à vous.

Bonne journée.

Cordialement,

Thierry Jollet